

2024

RAPPORT MORAL & RAPPORT D'ACTIVITE

Migrations Santé Alsace



24 rue du 22 Novembre

67000 Strasbourg

contact@migrationssante.fr

www.migrationssante.org



Table des matières

RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE	1
COMPOSITION DE L'ASSOCIATION	3
RAPPORT D'ACTIVITE	5
1. interpretariat médical et social professionnel.....	5
1.1. Opportunité :.....	5
1.2. Plaidoyer pour la reconnaissance de l'interprétariat médical et social professionnel :.....	6
1.3. La promotion de l'interprétariat professionnel	7
1.4. La formation des interprètes.....	10
1.5. L'activité d'interprétariat et de traduction auprès des services.....	13
1.6. Les structures d'intervention des interprètes :	17
1.7. L'interprétariat dans le cadre de projets spécifiques	21
1.8. Les professionnel·le·s partenaires :	26
2. Education et promotion de la santé en langue d'origine	29
2.1. Opportunité	29
UNE POPULATION MIGRANTE MAJORITAIREMENT PRECAIRE ET DES DIFFICULTES D'ACCES A LA PREVENTION.....	29
2.2. Descriptif de l'action	29
2.3. Calendrier des actions d'éducation pour la santé de Migrations Santé Alsace	33
du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2024.....	33
2.4. Territoires d'intervention	35
2.5. Publics sensibilisés.....	36
2.6. Partenaires	38
2.7. La professionnalisation des animatrices en éducation et promotion pour la santé	39
2.8. Les points positifs de l'action	41
2.9. Perspectives	41
Pôle formation, ressources et égalité.....	43
3. La formation des professionnel·le·s	43
3.1. Opportunité	43
3.2. Descriptif de l'action.....	43
3.3. La formation initiale	43
3.4. La formation continue	44
4. Prévention et lutte contre les discriminations dans le domaine de la santé	49
4.1. Opportunité	49
4.2. Descriptif de l'action à échelle nationale	49
4.3. Descriptif de l'action à échelle régionale	53
4.4. Perspectives	53

RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE

Cher·ère·s ami·e·s,
Cher·ère·s partenaires,

Parmi les évènements qui ont fait l'année 2024, il y a évidemment eu les jeux olympiques et paralympiques à Paris, avec leurs controverses (en particulier le nettoyage social avec le déplacement de nombreux migrants) et leurs réussites, joies, sentiment de fraternité et fierté.

Il y a eu le droit à l'IVG inscrit dans la constitution.

1

2024 aura aussi été l'année de la dissolution de l'Assemblée Nationale par M. Emmanuel Macron, Président de la République, suite aux résultats des élections européennes du 09 juin et l'arrivée en tête du rassemblement national. Les législatives qui ont suivi ont été remportées par le Nouveau Front Populaire, sans majorité absolue. Cette dissolution a donc ouvert une instabilité politique qui perdure. Cette incertitude politique aggrave les difficultés sociales, en particulier pour les plus précaires. D'autant plus que la peur de l'étranger, de l'immigrant est toujours plus utilisée pour attirer et détourner l'attention d'autres problématiques.

La situation internationale confirme cette constatation, avec la progression des extrêmes droites dans presque tous les vingt-sept pays de l'UE lors des élections européennes, l'élection de Donald Trump et son idéologie aux Etats-Unis, la poursuite de la guerre en Ukraine, du conflit israélo-palestinien. Les dirigeants prennent leurs décisions en fonction du pouvoir, du profit au détriment des hommes.

Face à cette banalisation de la haine de l'autre, cette année encore, l'objet de notre association, promouvoir, pour les migrants et leur famille, l'accès et l'exercice du droit à la santé, veiller à l'égalité de traitement et à la non-discrimination dans les soins, et lutter contre les discriminations, est resté à défendre.

Nous continuons ainsi à développer la formation des interprètes, mais aussi des acteurs de la santé et du social. Des réflexions ont également été menées pour un accompagnement plus soutenant et adapté auprès des interprètes les plus sollicités et exposés à des situations difficiles qui peuvent être traumatisantes.

L'association poursuit encore son plaidoyer pour la reconnaissance du métier d'interprète médico-social avec les associations de RIMES (réseau de l'interprétariat médical et social).

Pour travailler et réfléchir avec nos partenaires, nous avons continué à les rencontrer. Une journée d'étude autour de « l'interprétariat médical et social professionnel, un moyen d'accès aux droits fondamentaux » a également été organisée en juin au lieu d'Europe, avec la participation d'intervenants de France, Belgique et Suisse pour un partage d'expériences et d'analyses.

L'année 2024 a aussi été celle d'une belle rencontre et le début d'un partenariat avec le Théâtre National de Strasbourg, en particulier Caroline Guiela Nguyen, sa directrice. Des ateliers ont été organisés avec des interprètes de MSA et une soirée conviviale autour de sa pièce « Lacrima ». Touchée plus particulièrement par le sujet des enfants interprètes de leurs parents, Caroline Guiela Nguyen a transformé leurs histoires en un conte plein de magie et d'humanité dans sa pièce « Valentina » sortie en 2025. A travers les mots récoltés, elle a mis en lumière leurs difficultés, leur travail, leur importance.

En 2024, les membres du conseil d'administration ont continué à s'interroger, réfléchir ensemble sur l'engagement de l'association, les moyens de défendre l'accès à un interprétariat médico-social professionnel, l'accès aux droits à la santé, lutter contre les discriminations. Rester vigilant à être cohérent avec nos missions, et ce qui nous anime, tout en s'adaptant à l'évolution des demandes, fonctionnements : développement de l'interprétariat vers le Grand Est, de l'interprétariat téléphonique, et de l'intelligence artificielle, des appels d'offre, ouverture à la concurrence.

Je voudrais encore et toujours, rendre hommage au travail des interprètes, qui malgré toutes ces difficultés, continuent à assumer leur rôle essentiel, nécessaire pour notre association. Saluer leur engagement, professionnalisme. Ils continuent d'accompagner les migrants dans des situations humaines difficiles, de traduire des mots indicibles, de transmettre des annonces, des vécus difficilement entendables, tout en étant témoins de discriminations. Bravo... et merci.

Je voudrais aussi terminer ce rapport moral en saluant le travail quotidien de toute l'équipe de Migrations Santé Alsace, salariés et bénévoles, qui maintiennent leurs actions, affirment leur engagement, humain et politique, encore plus en cette période compliquée. Merci aussi pour tout ce temps, qui permet à l'association de rester fidèle à ses missions, tout en s'adaptant en permanence aux évolutions de la société. Je vous félicite pour toutes ces qualités et vous remercie chaleureusement vous, ainsi que tous les partenaires financiers et institutionnels qui soutiennent nos actions.

Dr Anne MULLER, Présidente de Migrations Santé Alsace

COMPOSITION DE L'ASSOCIATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION, élu le 7 juin 2024

CHAVANNES	Alice	Assistante sociale
BENAMAR	Fatiha	Interprète-Animatrice EPS- à la retraite
Di GREGORIO	Gabriel	Directeur - Association JEEP
DONNARD	Gaëlle	Directrice de projets – Observatoire de l'intégration et de la ville (ORIV)
DROUOT	Nadège	Coordinatrice régionale Lorraine-Médecins du Monde
FUCHS	Nicolas	Coordinateur régional Alsace-Médecins du Monde et Consultant en action humanitaire.
HAGEGE	Meoin	Sociologue
HAGUENAU-MOIZARD	Catherine	Professeure de droits
HUND	Diana	Directrice Parole Sans Frontière
IMBERY	Jean-Georges	Enseignant - à la retraite
MICHARD	Baptiste	Praticien Hospitalier en Transplantation hépatique aux HUS
MOSSER-LUTZ	Sylvie	Cadre de santé, Formatrice
MULLER	Anne	Médecin généraliste
RADJI	Djamel	Praticien Hospitalier en Psychiatrie, Urgences Psychiatriques HUS, EPSAN/Centre de Santé Mentale Strasbourg Ouest
RUCH	Yvon	Médecin interniste infectiologue, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg

BUREAU, élu le 7 juin 2024

CHAVANNES	Alice	Secrétaire
HAGEGE	Meoin	Trésorière
IMBERY	Jean-Georges	Trésorier Adjoint
MOSSER-LUTZ	Sylvie	Assesseure
MULLER	Anne	Présidente
RADJI	Djamel	Vice-président
RUCH	Yvon	Secrétaire adjoint

EQUIPE SALARIEE

L'équipe salariée de Migrations Santé Alsace compte une centaine de personnes et se répartit comme suit :

Equipe de direction :

- ▶ Marie PRIQUELER, directrice,
- ▶ Hatice KÜP, responsable du service interprétariat et du développement de projets.
- ▶ Nina UEBER, responsable administrative et financière,

Equipe de gestion et de coordination de projets :

- ▶ Kasia PINIS, coordinatrice de l'interprétariat,
- ▶ Juliette BABIN, Lucie OBERMEYER, coordinatrices du Pôle formation et égalité,
- ▶ Sandrine DELOZANNE, secrétaire comptable,
- ▶ Birsen GÜL, assistante administrative,
- ▶ Florence CHALOPPE, Arménou TONOYAN, Olena SALNYK, Chloé WANTZ, secrétaires pour la gestion de l'interprétariat

Intervenant·e·s de terrain* :

- ▶ 86 interprètes intervenant dans 32 langues,
- ▶ 25 traducteurs et traductrices,
- ▶ 8 animatrices en éducation pour la santé.
- ▶ 8 Formateurs et formatrices occasionnels-les

*Certain-e-s ne souhaitant pas que leur nom apparaisse, nous ne les avons pas mentionnés nominativement ici

RAPPORT D'ACTIVITE

1. INTERPRETARIAT MEDICAL ET SOCIAL PROFESSIONNEL

5

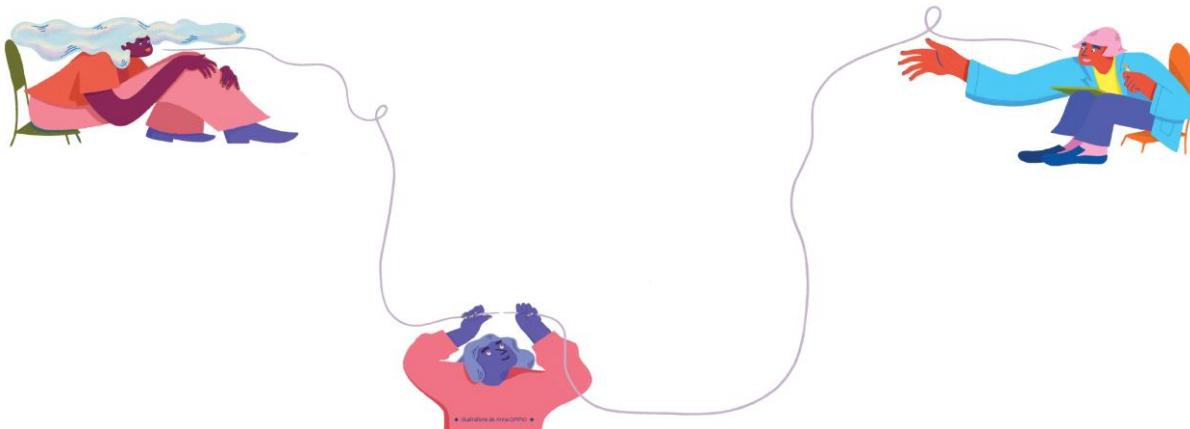


Illustration extraite de la plaquette *L'interprétariat, garant d'un accès aux droits fondamentaux*. Réalisation : Anna Oppio, pour Migrations Santé Alsace, 2024.

1.1. Opportunité :

La migration qu'elle soit volontaire ou subie, fragilise la santé des individus. Le niveau de santé des personnes migrantes est généralement meilleur à leur arrivée que celui de la population générale du pays « d'accueil » mais a tendance à se détériorer après leur arrivée¹. Cette disparité par rapport au niveau de santé de la population générale peut s'expliquer par différents déterminants de santé.

L'appartenance des personnes migrantes aux catégories socio-économiques les plus défavorisées est un premier déterminant à l'origine de ce constat. Non seulement le taux d'emploi est plus faible que parmi la population générale (61,5% contre 70% en 2022²), mais les emplois qu'ils et elles occupent sont très souvent liés à des conditions de travail plus contraignantes et plus précaires qui se répercutent sur leur niveau de santé.

La santé mentale des personnes migrantes et de leurs descendant·e·s est aussi fortement impactée par leur situation. Des études récentes mettent en évidence un risque plus élevé de développer des troubles psychiques et une prévalence de dépression chez les personnes immigrées deux fois plus élevée que chez la population générale.

L'exclusion sociale, le stress potentiellement intense lié au parcours migratoire, à l'insertion dans un nouvel environnement et à une situation administrative incertaine, les discriminations dans le champ de la santé, la méconnaissance des droits et des dispositifs, les difficultés de littératie en santé, la barrière de la langue sont des facteurs qui restreignent l'accès aux soins des populations migrantes.

En 2024, nous avons poursuivi le travail de plaidoyer pour une meilleure reconnaissance de l'interprétariat comme garant d'un accès aux droits, tout en renforçant notre dispositif d'interprétariat et de formation des interprètes.

¹ Didier FASSIN. *La santé en action – n°455 (mars 2021). Reconsidérer la « santé des migrants » à la lumière de leurs conditions de vie et de travail. Page 6.*

² Données INSEE 2022.

Une attention particulière a également été portée au recueil de parole de migrant·e·s pas ou peu francophones ayant eu recours à l'interprétariat médical et social professionnel. Leurs retours corroborent les études susmentionnées et démontrent qu'une mauvaise communication a pour conséquences fréquentes :

- ▶ un retard dans l'écoute des personnes et dans la mise en œuvre de procédures d'accompagnement et d'aide,
- ▶ un retard dans les soins,
- ▶ une prise en charge pouvant être totalement inadéquate (du fait de malentendus qui se prolongent),
- ▶ une prise en charge de pathologies plus évoluées, aggravées,
- ▶ une ignorance par les patient·e·s de leur pathologie,
- ▶ une survenue d'erreurs médicales plus fréquentes,

L'enjeu du recours à l'interprétariat médical et social professionnel se situe donc à plusieurs niveaux : il s'agit de garantir un accès aux droits et aux soins des personnes migrantes, mais également de garantir aux professionnel·le·s de la santé et du social un plein exercice de leur fonction en application des principes déontologiques de leur métier et pour finir d'un enjeu de santé publique.

L'action du Pôle interprétariat est structurée autour de trois axes de travail :

- ▶ Le plaidoyer et la promotion de l'interprétariat professionnel,
- ▶ La formation des interprètes,
- ▶ L'activité d'interprétariat auprès des services.

1.2. Plaidoyer pour la reconnaissance de l'interprétariat médical et social professionnel :

1.2.1. Rappel des grandes étapes de la reconnaissance institutionnelle du métier d'interprète

Depuis sa création, Migrations Santé Alsace a été très active dans l'identification et l'analyse des fonctions et des compétences attendues des interprètes professionnel·le·s. Elle a contribué à la reconnaissance du métier et à l'élaboration de référentiels aux côtés des autres associations de promotion de l'interprétariat. Nous pouvons relever plusieurs moments qui marquent l'évolution et la reconnaissance institutionnelle du métier :

- ▶ **2012** : Signature de la *Charte de l'interprète médical et social professionnel et de la définition du métier d'interprète* par un réseau de 9 associations françaises : Adate (Grenoble), Aptira (Angers), Asamla (Nantes), Cofrimi (Toulouse), ISM Corum (Lyon), ISM Interprétariat (Paris), MANA (Bordeaux), Migrations Santé Alsace
- ▶ **2013** : Sollicitation de Migrations Santé Alsace par le Ministère de la Santé, pour son expertise concernant la santé des personnes migrantes, afin de participer à un groupe de travail national sur la "protection sociale" dans le cadre de la refonte de la politique d'intégration³. Ce travail avait abouti à la feuille de route du Gouvernement « *Politique d'égalité républicaine et d'intégration* » qui spécifiait pour la première fois à ce niveau institutionnel, des mesures de développement de l'interprétariat professionnel⁴.
- ▶ **2016 · 2017** : Sollicitation de Migrations Santé Alsace, au titre du groupe inter associatif national, par la Haute Autorité de Santé, pour son expertise dans le domaine de l'interprétariat médical et social professionnel.
- ▶ **2018** : Participation de l'association au séminaire d'échanges « Comprendre / être compris : l'interprétariat en santé avec des personnes non francophones » organisé par la Direction Générale de la Santé et Santé Publique France.
- ▶ **2019** : Audition de Migrations Santé Alsace dans le cadre de la mission de l'inspection générale des affaires

³ Cf. *Refonder la politique d'intégration. Rapport du groupe « protection sociale », 29 octobre 2013. Bénédicte MADELIN et Dominique GENTIAL*, <http://www.ladocumentationfrançaise.fr/rapports-publics/134000759/index.shtml>

⁴Feuille de route du Gouvernement, "Politique d'égalité républicaine et d'intégration" du 11 février 2014 : Assurer l'égalité d'accès aux droits sanitaires et sociaux (mesures 11 et 12)

sociales (IGAS) sur le modèle économique de l'interprétariat.

► **2019** : Création du Réseau de l'Interprétariat Médical et Social (RIMES), regroupant 9 associations spécialisées dans le domaine, et dont Migrations Santé Alsace a assuré la présidence jusqu'en 2021.

► **2021** : Dans le cadre de RIMES et avec le soutien financier du ministère de l'intérieur, réalisation des « assises de l'interprétariat professionnel » dans trois régions dont le GRAND-EST.

► **2022/2024** : Grâce au soutien de la Fondation de France lancement d'un projet triennal visant à « Favoriser un accueil et un accompagnement adaptés des personnes migrantes en améliorant la coopération entre professionnel·le·s et interprètes ». Ce travail se construit en appui sur des groupes de travail interprofessionnels (professionnel·le·s de santé/interprètes) et un recueil de la parole d'usagères et usagers de l'interprétariat professionnel en soin de premiers recours. Il a donné lieu à l'élaboration de recommandations à destination des professionnel·le·s en 2024

► **2024** : Organisation de la journée d'étude régionale « L'interprétariat garant d'un accès aux droits fondamentaux », le 19 juin au Lieu d'Europe à Strasbourg.

7

1.2.2. Participation au réseau RIMES, pour la reconnaissance et la structuration du métier

En 2024, Migrations Santé Alsace a pris une part active aux travaux du réseau national RIMES (réseau d'interprétariat médical et social professionnel). Fondée en 2019, l'association RIMES se donne pour objet de :

- promouvoir et développer l'interprétariat tel que défini dans *la charte de l'interprétariat médical et social professionnel en France* adoptée à Strasbourg le 14 novembre 2012 ;
- favoriser la formation et la recherche dans le domaine de l'interprétariat médical et social ;
- contribuer à la défense et à la promotion des valeurs et intérêts communs des associations membres ;
- favoriser les échanges entre les associations membres.

Deux groupes de travail fonctionnent au sein du réseau : *le groupe direction* autour des enjeux stratégiques et politiques et *le groupe formation* autour des questions liées à la formation et la qualification des interprètes.

Le groupe direction de RIMES est composé des membres des équipes dirigeantes des associations du réseau. Il œuvre aux enjeux d'harmonisation des pratiques, de plaidoyer et de prise en compte des préconisations de la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 qui reconnaît l'interprétariat linguistique comme outil d'amélioration de l'accès aux droits, à la prévention et aux soins. En 2024, le groupe direction s'est réuni 5 fois en présentiel et à distance.

Le groupe formation s'est réuni à 5 reprises en 2024. Les travaux du groupe se sont concentrés sur deux principales thématiques : l'évaluation de la formation des interprètes, en vue de la certification du métier et la réflexion sur la pertinence et les enjeux de cette certification. Des échanges réguliers ont été instaurés avec le groupe direction pour assurer une cohérence et une validation régulière des travaux. Un groupe de travail spécifique a été constitué, impliquant à la fois des membres du groupe direction et du groupe formation, pour avancer sur les enjeux du dépôt d'un titre d'interprète médical et social professionnel au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles). Le dépôt de ce titre impliquerait l'ouverture d'une formation certifiante d'interprète médical et social professionnel.

1.3. La promotion de l'interprétariat professionnel

1.3.1. Sensibilisation des acteur·ice·s de la santé et du travail social du territoire alsacien aux problématiques des migrant·e·s primo arrivant·e·s et à la barrière linguistique

En 2024, Migrations Santé Alsace a continué le travail de mobilisation et de sensibilisation des partenaires aux problématiques des personnes migrant·es et à la barrière de la langue à travers plusieurs actions : rencontres des partenaires, élaboration et diffusion d'un nouvel outil de sensibilisation et organisation d'une journée d'étude sur « L'interprétariat médical et social professionnel, un moyen d'accès aux droits fondamentaux ». L'association a également poursuivi la réflexion sur le déploiement de l'interprétariat en présentiel sur le territoire du Grand Est.

RENCONTRES AVEC LES PARTENAIRES

Nous avons rencontré plus de 120 professionnel·le·s : responsables de structures, chef·fe·s de service, coordinateur·trice·s, chargé·e·s de projets, médecins, infirmier·ère·s, professionnel·le·s de l'éducation nationale, travailleur·se·s sociaux.

Les partenaires et futurs partenaires rencontrés étaient notamment : le GHR Mulhouse Sud Alsace, la Maison de Santé du Neuhof, Equipe Mobile Psychiatrie Précarité Rouffach, la CEA, ITHAQUE, l'ARSEA, la Préfecture, la Ville de Colmar, la Ville de Mulhouse, l'association Explor'Asso, la CASNAV de l'académie de Strasbourg ainsi que les établissements de l'enseignement primaire et secondaire du territoire alsacien.

Ces rencontres ont porté sur le recueil des besoins et attentes des structures, le bilans de nos partenariats, et l'élaboration des nouveaux projets.

Les temps d'échange avec ces structures ont également permis de poursuivre la sensibilisation des professionnel·le·s aux enjeux suivants :

- ▶ connaissance du parcours d'intégration et des dispositifs existants de prise en charge des personnes migrantes ;
- ▶ santé des personnes migrantes et primo arrivant·e·s : état de santé, difficultés d'accès aux droits et aux soins, dispositifs existants ;
- ▶ barrière linguistique et conséquences sur la santé et l'accompagnement social ; sensibilisation aux enjeux et maintien de l'interprétariat professionnel dans les structures hospitalières : déontologie et missions de l'interprète professionnel·le ;
- ▶ importance de l'interprétariat professionnel en milieu éducatif ;
- ▶ modalités de fonctionnement de l'interprétariat en présentiel et téléphonique.

Les points d'attention et pistes de travail suivants ont été identifiés :

- ▶ la spécificité des interventions dans certains secteurs hospitaliers et en médecine de ville : soins de premier recours, accueil des populations bénéficiant de la protection d'état, psychiatrie, addictologie, soins palliatifs, accompagnement des femmes victimes de violence non ou peu francophones.
- ▶ la nécessité du renforcement de l'accessibilité de l'interprétariat pour les paramédicaux en médecine de ville.
- ▶ la nécessité de rendre accessible l'interprétariat professionnel dans la prise en charge des élèves en difficulté et en rupture scolaire.

ORGANISATION D'UNE JOURNÉE D'ÉTUDE SUR L'INTERPRETARIAT

Le 19 juin 2024 nous avons organisé au Lieu d'Europe, dans le cadre de la semaine des réfugié·e·s, une journée d'étude intitulée « L'interprétariat médical et social professionnel, un moyen d'accès aux droits fondamentaux ».

Elle a réuni 116 participant·e·s : professionnel·le·s de santé, travailleurs sociaux, agents de collectivité, ainsi que diverses personnes engagées dans l'accès aux droits, l'accompagnement, le soin ou encore le recueil de la parole de personnes migrantes pas ou peu francophones.

Programme de la journée :

Les échanges en plénière ont porté sur des enjeux éthiques et des risques liés au non-recours à l'interprétariat professionnel, notamment en santé mentale et en transplantation hépatique.

Dans la continuité, les intervenant·e·s de France, de Belgique et de Suisse ont partagé leurs expériences et analyses sur les cadres historiques, législatifs de l'interprétariat en Europe.

La journée s'est poursuivie avec des ateliers thématiques, offrant un espace d'échange sur :

- ▶ L'interprétariat professionnel, garant d'un accueil digne et vecteur d'intégration,
- ▶ L'interprétariat médical et social professionnel et médiation en santé : quels métiers, quelles formations et quels enjeux ?
- ▶ Les vécus de personnes allophones dans les domaines médical, social et éducatif,
- ▶ Le rôle endossé par les enfants comme interprètes et ses impacts, enjeux et responsabilités.

Enfin, la projection du documentaire « Avec les mots des autres », suivie d'un débat animé par des interprètes et préparé avec le réalisateur Antoine Dubos, a clôturé cette journée riche en témoignages, réflexions et perspectives pour une meilleure reconnaissance du métier d'interprète médical et social professionnel et une meilleure prise en charge des personnes allophones dans le respect des droits fondamentaux.

A l'issue de cette journée les recommandations sur l'interprétariat issues des groupes de travail conduit dans le cadre du projet « La coopération interprofessionnelle entre interprètes et professionnels·les de santé dans les soins de premier recours » mené entre 2022 et 2024, ont été rendues publiques, disponibles en version électronique sur notre site internet. L'élaboration de ces recommandations s'est appuyée sur le recueil de la parole des personnes non francophones, usager·ères du système de santé.

9

FINALISATION ET DIFFUSION D'UN OUTIL DE SENSIBILISATION AUX ENJEUX DU RECOURS A L'INTERPRETARIAT PROFESSIONNEL

En 2024, nous avons mobilisé un groupe de travail réunissant la direction de l'association, la coordinatrice du pôle interprétariat, une interprète en langue géorgienne également juriste, ainsi que deux interprètes en langues ukrainienne et turque. Les réunions ont porté sur l'élaboration d'une plaquette présentant l'interprétariat comme un moyen d'accès à des droits fondamentaux. Ce support est destiné aux professionnel·le·s de santé et aux travailleur·se·s sociaux.

Le groupe s'est réuni à six reprises entre avril et juin 2024.

La plaquette mise en forme par une infographiste a été imprimée et diffusée pour la première fois en juin 2024. En décembre 2024, plus de 500 exemplaires de la plaquette ont été distribués auprès des professionnel·le·s.

Le support se compose de deux volets :

- **Recto** : un planisphère indiquant les langues parlées dans le monde et disponibles à MSA, accompagné d'un argumentaire présentant l'interprétariat comme un outil d'accès aux droits et aux soins.
- **Verso** : les principales références encadrant l'interprétariat, dont les étapes de sa reconnaissance institutionnelle, des extraits de textes juridiques français (Code de la Santé Publique, charte du patient hospitalisé, code pénal...), les principes déontologiques de la profession, ainsi que des actes et recommandations européens relatifs aux droits des patients et aux services de santé en contexte multiculturel.

POURSUITE D'UNE REFLEXION SUR UN DEPLOIEMENT A L'ECHELLE DU GRAND EST,

En décembre 2022, nous avions initié une commission « Grand Est » qui regroupe des membres du Conseil d'Administration, des partenaires et des salarié·e·s dans le but d'analyser les enjeux d'un développement de nos activités à l'échelle de la région du Grand Est. La commission s'est réunie à 3 reprises au cours de l'année 2024, afin de poursuivre le travail d'étude d'opportunité d'un développement sur les autres territoires.

Ces travaux se sont concrétisés en 2024 puisqu'ils ont conduit à la décision d'ouvrir une antenne à Metz à partir d'août 2025, ceci dans le cadre d'un projet structuré sur trois années, visant à une implantation durable et à la stabilisation d'un modèle économique à horizon 2027.

1.4. La formation des interprètes

1.4.1. Données générales

Intervenir dans les contextes médicaux et sociaux exige bien plus qu'une simple maîtrise linguistique. Les interprètes doivent mobiliser des compétences multiples : compréhension fine des systèmes de santé et de protection sociale, respect rigoureux des principes déontologiques, capacités relationnelles fortes, gestion des émotions et distanciation professionnelle.

Ce positionnement particulier ne peut s'improviser. Il nécessite un cadre de formation spécifique, ancré dans les réalités de terrain. Il doit, en outre, favoriser l'autonomie des personnes et le respect des stratégies professionnelles.

Les actions de formation auprès des interprètes permettent de maintenir la qualité professionnelle des interventions d'interprétariat en termes de posture, de respect de la déontologie et de capacités de distanciation, tout en contribuant à la prévention des risques psychosociaux des interprètes.

Migrations Santé Alsace poursuit chaque année un travail important de formation et d'accompagnement professionnel des interprètes. L'accueil et la formation des interprètes salariés de l'association sont mis en place conformément aux recommandations de la HAS, et se déroulent selon les étapes suivantes :

- ▶ Accueil /prise de fonctions et tutorat ;
- ▶ Suivi individuel et réunions de coordination ;
- ▶ Formation continue ;
- ▶ Groupes d'analyse des pratiques.

Au total, en 2024, Migrations Santé Alsace a réalisé 1073,5 heures de formation interne.

Le tableau suivant précise la répartition des heures, le nombre de participant·e·s et la nature des formations suivies.

Formation des interprètes 2024	nbre d'heures	nbre de stagiaires
Formation initiale		
Accueil/ prise de fonction-tutorat	70	6
Formation continue		
Groupes d'analyse des pratiques	600	53
Les spécificités de l'interprétariat auprès de femmes victimes de violences	106,5	10
Ateliers territoriaux	47	9
Groupes de travail la coopération interprofessionnelle entre interprètes et professionnels·les de santé dans les soins de premier recours- suite	7	2
Coopération interprofessionnelle en addictologie (avec l'Ithaque)	8	4
Interprétariat en santé mentale	180	15
Coopération interprofessionnelle / rencontre entre les interprètes et les psychologues libéraux MUS	10	5
Réunions de coordination	9	9
Total	1037,5	

1.4.2. Formation initiale

L'équipe des interprètes de Migrations Santé a été renforcée en 2024 par le recrutement l'accueil et la formation de 6 nouveaux interprètes :

- ▶ 1 interprète en langue arabe dans le 68
- ▶ 1 interprète en turc dans le 68
- ▶ 2 interprètes en géorgien dans le 67
- ▶ 1 interprète en albanais 67
- ▶ 1 interprète en espagnol et anglais dans le 67

Les interprètes nouvellement recrutés ont bénéficié de l'accueil/ accompagnement à la prise de fonctions et du tutorat. Ils/elles ont tous bénéficié de 6 séances de tutorat ainsi que d'entretiens individuels d'accompagnement au moment du recrutement et trois mois après leur prise de fonction.

Le module de formation de base : n'a pas été mis en place en 2024, faute de nombre suffisant des stagiaires, nécessaire pour créer des conditions favorables à la dynamique de groupe et à la mise en place des méthodes actives durant la formation. Il est programmé pour mai 2025. Cependant, un nouveau groupe des tuteurs a été formé ramenant à 30 personnes ce groupe des formateurs internes impliqués dans la formation initiale des interprètes et dans leur accueil.

La formation a permis aux 6 stagiaires futurs tuteurs.ices de :

- ▶ comprendre le contexte d'intervention du tuteur à Migrations Santé Alsace ;
- ▶ connaître les modalités de coopération entre tuteur et futur interprète ;
- ▶ savoir distinguer les fonctions du tuteur et celle de l'interprète lors de la consultation ;
- ▶ avoir la capacité de distinguer et transmettre les savoir-être, savoir-faire et compétences propres à l'interprétariat professionnel ;
- ▶ connaître les outils mobilisables pour le tutorat et se les approprier ;
- ▶ avoir la capacité d'analyser des situations professionnelles vécues.

1.4.3. Formation continue

PRESENTATION GENERALE

La formation continue comprend les groupes d'analyse de la pratique, obligatoires durant les 2 premières années d'exercice des interprètes, ainsi que les modules de formation thématique.

En 2024, ces formations ont porté notamment sur le positionnement professionnel dans des contextes spécifiques : interprétariat dans les situations de recueil de paroles de femmes victimes de violence et les spécificités de l'interprétariat en santé mentale et en addictologie.

GROUPES D'ANALYSE DE PRATIQUE

Comme chaque année, 34 séances d'analyses des pratiques régulières, encadrées par des psychologues ont eu lieu en présentiel, consolidant les capacités de recul et la posture professionnelle des interprètes.

Les groupes d'analyse des pratiques ont été organisés à Strasbourg (2 groupes se réunissent 12 fois par an) et Mulhouse (1 groupe/ 10 fois par an) mobilisant 53 participants accompagnés par les psychologues.

Le dispositif renforcé des analyses des pratiques professionnelles n'a pas été reconduit (1 séance seulement en 2024).

La nécessité de nouvelle formation a été identifiée pour compléter les analyses des pratiques, répondre aux situations difficiles et prévenir des risques psychosociaux, le sentiment d'impuissance et d'usure, de la fatigue professionnelle phénomènes légitimes et dépendants avant tout au contexte de travail spécifique de l'interprète médical et social intervenant auprès des publics primo-arrivants.

Il étayera l'analyse des situations complexes d'annonces de maladies graves, de traumatismes, de propos stigmatisants, ou encore de dilemmes éthiques et sera animée par une psychologue. Une première session débutera en janvier 2025.

GROUPES DE TRAVAIL LA COOPERATION INTERPROFESSIONNELLE ENTRE INTERPRETES ET PROFESSIONNELS-LES DE SANTE

Migrations Santé Alsace a aussi poursuivi le travail portant sur les difficultés de coopération interprofessionnelle

- dans les soins de premier recours (suite du projet mis en œuvre en 2023)
- en addictologie (réunion de travail avec les responsables de la salle de consommation à moindre risque)
- en coopération avec les psychologues libéraux (associés à la MUS de Hautepierre)

En outre, les interprètes ont participé à la journée d'étude sur l'interprétariat, aux ateliers territoriaux à Mulhouse et aux réunions de coordination. Au total 29 interprètes impliqués.

12

INTERPRETER EN SANTE MENTALE

Cette action de formation continue a répondu aux besoins des interprètes formulés dans le recueil des besoins internes en formation ainsi qu'à la suite des retours des situations problématiques vécues par les interprètes sur le terrain.

La santé mentale, avec la psychiatrie et l'addictologie, constitue un milieu d'exercice particulièrement exigeant pour l'interprète, tout en étant l'un des contextes d'interventions le plus représenté dans les demandes d'interprétariat parvenant à MSA, notamment de la part des structures hospitalières.

Afin de donner aux interprètes les repères nécessaires pour exercer leurs fonctions dans ces contextes, il a été jugé essentiel :

- ▶ d'apporter des éclairages sur la traduction en santé mentale et en addictologie, notamment sur la place de l'interprète et sur les spécificités de l'interprétariat dans ces situations ;
- ▶ de présenter des repères théoriques sur les pathologies psychiatriques ainsi que sur la diversité et la complexité des situations rencontrées en psychiatrie et en addictologie. Ainsi, 15 interprètes ont bénéficié de deux jours de formation structurés en deux modules :

Un module d'une journée et demie consacré aux troubles psychiatriques, portant sur les notions suivantes :

- psychoses,
- traumatismes liés à l'exil, stress post-traumatique, traumatisme vicariant,
- troubles de la personnalité.

Un module d'une demi-journée, élaboré en coopération avec l'association Ithaque, consacré aux notions d'addiction, aux conduites addictives et aux concepts de base en addictologie.

La formation sera renouvelée en 2025.

LES SPECIFICITES DE L'INTERPRETARIAT AUPRES DE FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES

Dans la continuité du développement de l'activité d'interprétariat dans l'accueil et l'accompagnement, des femmes victimes de violence, pas ou peu francophones, Migrations Santé Alsace a poursuivi une importante action de formation des interprètes afin d'améliorer leur positionnement professionnel dans ce contexte.

En 2024, un nouveau groupe d'interprètes, en non-mixité, a été formé. 10 interprètes hommes ont bénéficié de 12 heures de formation assurée par une sociologue spécialisée sur les questions de genre et d'égalité, une juriste du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles, et les formateurs encadrants de Migrations Santé Alsace. Le travail de réflexion portait, comme dans les sessions précédentes sur :

- L'analyse des différentes formes de violences sexistes et sexuelles ainsi que leurs mécanismes
- La sensibilisation aux conséquences de ces violences sur les femmes et les enfants co-victimes
- La sensibilisation sur les modalités d'accompagnement des victimes par les structures compétentes
- Le cadre juridique et la prise en charge des victimes (missions des intervenants, formes de l'accompagnement, etc.)
- L'analyse d'expériences professionnelles et construction d'une approche réflexive.

Cette nouvelle session de formation a permis une homogénéisation des connaissances et des pratiques professionnelles d'un groupe correspondant désormais à 51% de l'effectif opérationnel des interprètes MSA, tout en répondant aux besoins spécifiques des stagiaires.

Au total, depuis 2023, 35 interprètes ont déjà pu bénéficier de cette formation, dont 10 en 2024.

13

1.5. L'activité d'interprétariat et de traduction auprès des services

1.5.1. Données générales

En 2024, les interprètes de Migrations Santé Alsace ont réalisé **22 622 interventions** correspondant à **31 394 heures** d'interprétariat, soit une augmentation de 1,3 % par rapport à 2023.

86 interprètes ont assuré les interventions dans 33 langues. Ils/elles sont intervenus auprès de professionnel·le·s exerçant majoritairement dans le Grand Est (99,6% des heures réalisées).

Les interventions se déclinent en :

- ▶ **30 411** heures réalisées en présentiel, dont **2429** heures de permanences : soit **97%** de la demande ;
- ▶ **983,5** heures réalisées par téléphone : soit 3% de la demande en augmentation de +1% par rapport au 2023
- ▶ Les traducteur·trice·s de Migrations Santé Alsace ont réalisé 264 pages de traductions écrites pour 17 structures demandeuses.

Départements	Bouches-du-Rhône	Doubs	Marne	Meurthe-et-Moselle	Moselle	Bas-Rhin	Haut-Rhin	GRAND EST		Total
								Territoire de Belfort		
Interventions téléphoniques	10,5	96,5	1		12	2857	435	0,5	983,5	
Interventions en présentiel		6		2		24298,5	3675,5		27982	
Total général	10,5	102,5	1	2	12	27155,5	4110,5	0,5	31395	

1.5.2. Traductions écrites : les structures demandeuses et langues

Demandeur	Nombre de pages	Langue	Nombre de pages
Ville de Metz	66		
Ville de Strasbourg	31	allemand	60
UDAF 67	30		
France Horizon	27	anglais	56
Université Paris Est Créteil	22	arabe	46
Dépistage des cancers	16	russe	27
Collège Solignac	14	turc	20
CEA	13	albanais	17
MSA-EPS	10	arménien	8
Hôpitaux Civils de Colmar	8	azéri	8
Université de Strasbourg	8	afghan dari	7
AFM-Téléthon Grand Est	4	géorgien	5
Hôpital de Mulhouse	4	afghan pachtou	3
ITHAQUE	4	macédonien	3
CASAS	3	serbocroate	2
Association Sociale Alsace	2	persan	1
DT PJJ Alsace	2	roumain	1
Total général	264	Total général	264

1.5.3. Interpretariat : les territoires d'intervention

Migrations Santé Alsace est intervenu dans **63 communes** dont **57 communes d'Alsace**. 90 % des interventions se sont déroulées à Strasbourg, Colmar et Mulhouse. Quelques interventions ponctuelles se sont déroulées hors Alsace.

Communes 67	Nbre d'heures
STRASBOURG	24476,5
SCHILTIGHEIM	837,5
BISCHHEIM	487
HAGUENAU	222,5
SAVERNE	216,5
OSTWALD	211,5
SELESTAT	171
HOENHEIM	123
ILLKIRCH GRAFFENSTADEN	106,5
LINGOLSHHEIM	85
BRUMATH	37
ERSTEIN	36
MOLSHEIM	31
OBERNAI	24,5
WISSEMBOURG	16
REICHSHOFFEN	12
BENFELD	11
SCHIRMECK	8
BARR	7
BISCHWILLER	5
BOUXWILLER	5
PFAFFENHOFFEN	5
MUTZIG	4
OBERHAUSBERGEN	4
SCHWEIGHOUSE SUR MODER	4
ECKBOLSHEIM	3
ILLZACH	2
CHATENOIS	1
ENTZHEIM	1
LE HOHWALD	1
SOUFFELWEYERSHEIM	1
Total général	27155,5

Communes 68	Nbres d'heures
COLMAR	2058
MULHOUSE	1655,5
SAINT-LOUIS	97,5
LOGELBACH	81
ILLZACH	51,5
SAINTE MARIE AUX MINES	24
RIEDISHEIM	19,5
GUEBWILLER	19
MUNSTER	19
ROUFFACH	18
KINGERSHEIM	12
LUTTERBACH	11,5
ALTKIRCH	11
BRUNSTATT-DIDENHEIM	6
ENSISHEIM	6
PFASTATT	3
RIXHEIM	3
BARTENHEIM	2
DANNEMARIE	2
INGERSHEIM	2
NEUF-BRISACH	2
RIBEAUVILLE	2
WITTENHEIM	2
FERRETTE	1
HUNINGUE	1
THANN	1
Total général	4110,5

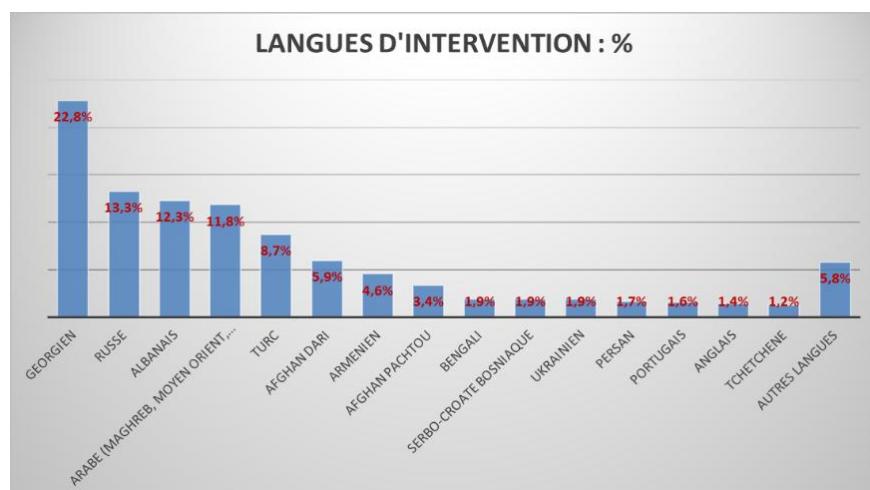
Autres départements	Nbres d'heures
ETUPES	102,5
METZ	12
MARSEILLE	10,5
VANDOEUVRE LES NANCY	2
VITRY LE FRANCOIS	1
TREVENANS	0,5
Total général	128,5

1.5.4. Interpréariat : les langues d'intervention

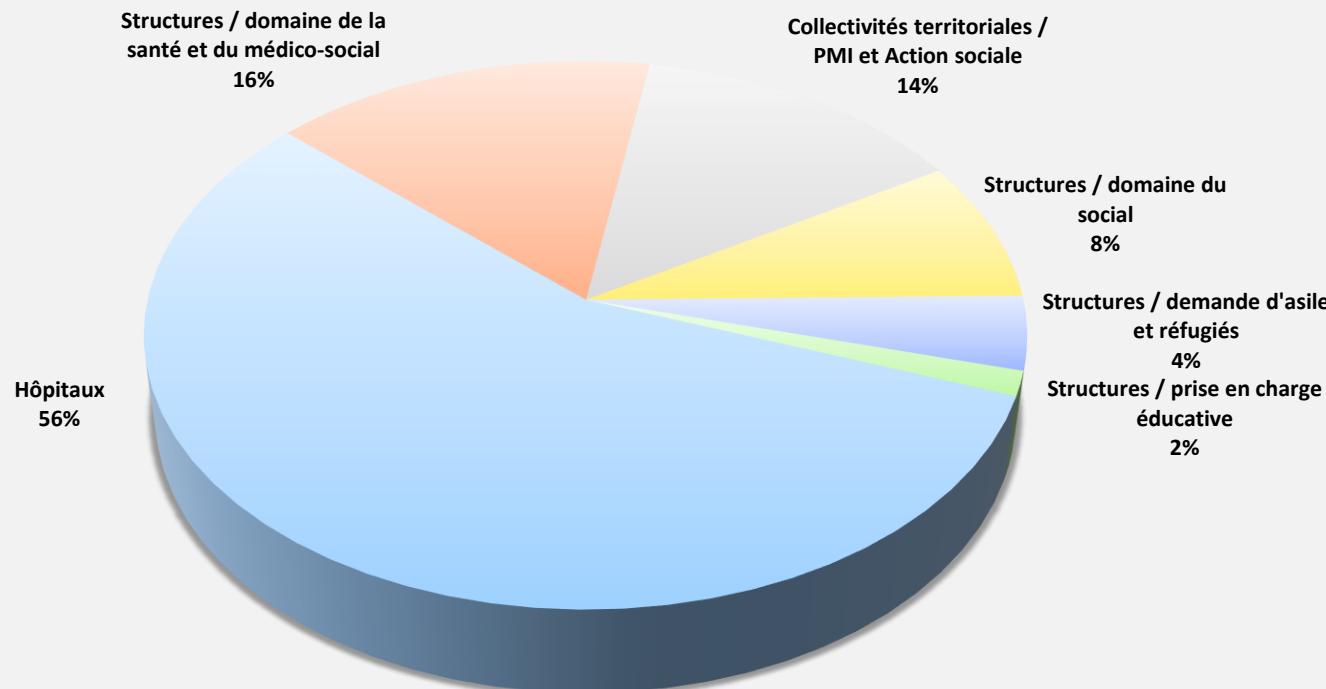
Les interventions d'interprétariat se sont déroulées dans 33 langues ; nous décomptons **28 982** passages d'usager·ère·s. **La langue géorgienne** reste toujours la première langue sollicitée en 2024, elle est suivie par **le russe, l'albanais, l'arabe et le turc**.

Langues sollicitées en 2024 :

Langues	Nbre d'heures	Nbre de Passage d'usagers-ères
GEORGIEN	7162,5	6838
RUSSE	4168	3903
ALBANAIS	3857,5	3482
ARABE (MAGHREB, MOYEN ORIENT, AFRIQUE SUB SAHARIENNE)	3713,5	3413
TURC	2735	2339
AFGHAN DARI	1866	2050
ARMENIEN	1428,5	1229
AFGHAN PACHTOU	1060	1026
BENGALI	602,5	545
SERBO-CROATE BOSNIAQUE	585,5	488
UKRAINIEN	583	525
PERSAN	518,5	503
PORTUGAIS	487	675
ANGLAIS	430,5	314
TCHETCHENE	382	275
SOMALI	369	287
ROUMAIN	223,5	195
ALLEMAND	203	163
VIETNAMIEN	200,5	103
HONGROIS	135	96
ESPAGNOL	115	79
MACEDONIEN	109,5	102
OURDOU	101,5	93
KURDE KURMANDJI	94,5	85
THAI	92,5	56
POLONAIS	61,5	49
AZERI	48	28
LAO	30	20
ITALIEN	25,5	19
KURDE SORANI	3,5	2
MALGACHE	2	0
Total général	31394,5	28982



SECTEURS D'INTERVENTIONS EN 2024



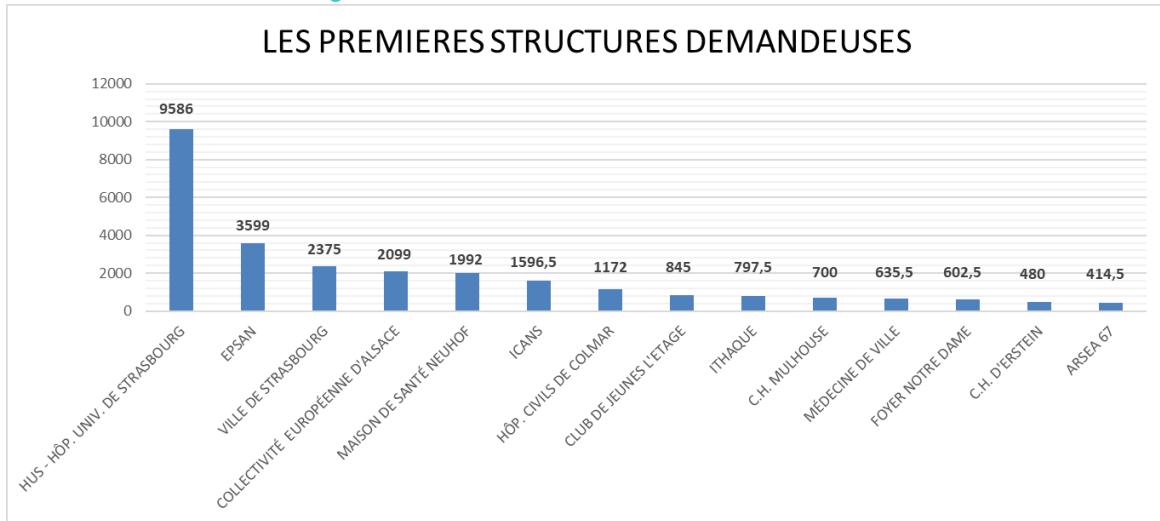
Le secteur hospitalier, la santé et le médico-social représentent toujours la majeure partie des demandes d'interprétariat, soit 72 % en 2024.

Les évolutions sont les suivantes :

- Augmentation de 18% dans le secteur éducatif
- Augmentation de 15% dans le secteur social
- Augmentation de 7% dans les collectivités
- Augmentation de 2% dans le secteur hospitalier
- Baisse de 42 % dans les structures de demande d'asile et accueil de réfugié·e·s ;
- Baisse de 2% dans le secteur médico-social

1.6. Les structures d'intervention des interprètes :

1.6.1. Données générales



Les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg restent les premiers demandeurs d'interprétariat, suivi par l'EPSAN. Nous observons également une forte augmentation d'activité d'interprétariat à ICANS, ensemble hospitalier dédié à la cancérologie. + 25% par rapport au 2023.

Une part significative des interventions, représentant **14 % de l'activité**, est réalisée auprès des collectivités **Ville de Strasbourg** et **Collectivité Européenne d'Alsace** notamment, la **Ville de Strasbourg** étant le principal demandeur.

Les maisons de santé du Neuhof et de Hautepierre occupent également une place majeure. Bénéficiant d'un financement propre pour la prise en charge participative en soins dispensée dans les quartiers prioritaires de la Ville, ils totalisent ensemble 7% de la demande.

1.6.2. L'interpretariat dans les établissements hospitaliers

ETABLISSEMENT HOSPITALIER	67	68	90	Total
HUS - HOP. UNIV. DE STRASBOURG	9586			9586
EPSAN	3599			3599
ICANS	1596,5			1596,5
HÔP. CIVILS DE COLMAR		1172		1172
C.H. MULHOUSE		700		700
C.H. D'ERSTEIN	480			480
C.H. DE ROUFFACH		391		391
INST. UNIV. DE RÉADAPTATION CLÉMENCEAU	72			72
GROUPE HOSP. ST VINCENT	17			17
C.H. SAVERNE	14,5			14,5
CENTRE HOSPITALIER DE SELESTAT GHSO - DEVIS	3			3
HÔPITAL DE HAGUENAU	3			3
HÔPITAL NORD FRANCHE COMTÉ		0,5		0,5
Total général	15371	2263	0,5	17634,5

1.6.3. Les principaux établissements demandeurs en milieu hospitalier

Les *Hôpitaux Universitaires de Strasbourg* représentent 54 % des demandes d'interprétariat en milieu hospitalier en 2024. Les principaux établissements et services demandeurs sont, par ordre décroissant : *l'Hôpital de Hautepierre* ; *le Nouvel Hôpital Civil* ; *le CMCO* ; *l'Hôpital d'Elsau* ; *l'IHU* ; *l'Institut de génétique*

médicale d'Alsace ; différents Centre Médicaux psychologiques ; L'Hôpital de la Robertsau et l'Unité de consultation et de soin ambulatoire.

L'EPSAN (Etablissement Public de Santé Alsace Nord) se place à la deuxième position, avec 20% de la demande répartie sur 22 lieux de soins : centres médicaux psychologiques pour adultes, enfants et adolescents, services hospitaliers et SMPR ·unité de soins en santé mentale au sein d'établissement pénitentiaire de la Maison d'Arrêt de Strasbourg.

57 % des consultations avec interprètes se déroulent à *la Permanence d'accès aux soins de santé spécialisée en psychiatrie*, dont l'objectif est de rendre effectif l'accès aux droits et la prise en charge psychiatrique des personnes en situation de grande précarité sociale, souffrant de troubles psychiatriques.

En troisième position figure l'ICANS – Institut de Cancérologie Strasbourg, qui regroupe **24 unités de référence en soins oncologiques** et concentre **10 % de la demande**. La sollicitation d'interprétariat dans ce centre public d'expertise en cancérologie est en progression constante.

En 2024, les interprètes de Migrations Santé Alsace sont intervenus dans plus de 360 services hospitaliers différents. Le tableau suivant précise la répartition des heures par services et spécialités, tout établissement hospitalier confondu.

SERVICE HOSPITALIER	NBRE D'HEURES
PSYCHIATRIE ET PÉDOPSYCHIATRIE	5503
GYNECOLOGIE	1589,5
HOPITAL DE JOUR	887,5
PÉDIATRIE	843,5
ONCOLOGIE	822
ANESTHÉSIE	701
DIABETOLOGIE / ENDOCRINOLOGIE / NUTRITION	376,5
NEUROLOGIE	376,5
ORL	358
OPHTALMOLOGIE	303
UROLOGIE	298,5
TRAIT D'UNION	296
RHUMATOLOGIE	293,5
HÉPATO-GASTRO-ENTÉROLOGIE	288,5
CHIR. GENERALE HEPATIQ.-ENDOCR. ET TRANSP.	274

1.6.4. Le recours à L'interpretariat dans les collectivités : Promotion de la santé et action sociale des collectivités, Protection maternelle et infantile (PMI)

Les interventions des interprètes se sont déroulées dans 79 unités différentes dans le cadre d'entretiens sociaux, de consultations de la protection maternelle et enfantine, de la protection de l'enfance... L'activité dans ce secteur est en augmentation de 7% par rapport à 2023. La Ville de Strasbourg occupe la première place avec 53 % des demandes.

Secteurs d'intervention	Nbre d'heures	Nbre de passages d'usagers-ères
Hôpitaux	17634,5	14903
Structures / domaine de la santé et du médico-social	4991	5022
Collectivités territoriales / PMI et Action sociale	4346	4588
Structures / domaine du social	2602,5	2668
Structures / demande d'asile et réfugiés	1365	1270
Structures / prise en charge éducative	455,5	531
Total	31394,5	28982

1.6.5. Le recours à l'interpretariat dans les structures d'accueil des demandeur·euse·s d'asile

Demande d'asile et d'hébergement	Nbre d'heures	Nbre de passages d'usagers-ères
FOYER NOTRE DAME	568	574
ACCUEIL SANS FRONTIERES 67	374,5	325
HORIZON AMITIE	130,5	97
ADOMA 67	113	97
CADA CROIX ROUGE	53	31
ASS. APPUIS	43	39
ACCES	42	39
ADOMA 68	18	40
ALEOS	14	12
ASSOCIATIONS SINCLAIR	4	3
COALLIA - DEVIS	3	11
CADA ST CHARLES	1	1
SCOPROBAT	1	1
Total général	1365	1270

Nous observons une importante baisse d'activité dans la demande d'asile : -42% par rapport au 2023. Parmi les premières structures demandeuses nous notons l'Association Foyer Notre Dame et l'Accueil sans Frontières suivies par Horizon Amitié.

1.6.6. les autres dispositifs et associations des domaines de la santé et du social

Des professionnel·le·s de **90 structures** du domaine de la santé et du social ont travaillé avec les interprètes de Migrations Santé Alsace en 2024.

Interventions dans des structures et dispositifs médicaux et sociaux (hors milieu hospitalier)	Nbre d'heures	Usagers-ères
MAISON DE SANTÉ NEUHOF - PERMANENCES	1458	1306
CLUB DE JEUNES L'ETAGE	845	780
ITHAQUE	797,5	819
ARSEA 67	414,5	368
PAROLE SANS FRONTIERE	360	304
INTERPRETARIAT AUPRES DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE	359,5	235
MAISON DE SANTÉ DU NEUHOF	267	194
MAISON DE SANTÉ DE HAUTEPIERRE - CONVENTION	205,5	200
FÉDÉRATION DU BAS-RHIN DE SECOURS POPULAIRE FRANCAIS	171	506
CMPP LEICESTER - ASS. PAUL ROHMER	166	187
MEDECINS DU MONDE	112	276
CAMSP SCHILTIGHEIM	106	134
OPSAT	102,5	83
MAISON DES ADOLESCENTS	98	83
STEMO - SERV. TERRIT. EDUC. EN MILIEU OUVERT	82	64
HORIZON AMITIE	80	86
RESONANCE	78	47
CONS. DÉPARTEMENTAL 67	75	74
ARSEA 68	71,5	59
ASS. ADELE DE GLAUBITZ	66	51
STEMO - SERV. TERRIT. EDUC. EN MILIEU OUVERT 67	60,5	50

AURAL 67	56,5	51
APPRENTIS D'AUTEUIL - SERVICES EDUCATIFS LOUIS ET ZELIE MARTIN	56	60
MAISON SPORT SANTÉ DE STRASBOURG	56	39
UDAF	52	32
FOYER NOTRE DAME	40,5	32
DOMIE - GROUPE SOS JEUNE	39	30
PÔLE SOCIAL DU DIACONAT - SOLIDARITÉS ADULTES ET FAMILLES	38	50
CARilogis	37	43
ASS. ENTRAIDE LE RELAIS	31	37
APEDI / LE TREMPLIN - PCPE	30	41
LE NEUHOF - ETABLISSEMENT POUR ENFANTS	30	34
THEMIS	30	34
ALT	29,5	19
ASSOCIATION PAS A PAS	29	27
FOYER ADOLESCENT	29	23
IDS LE PHARE	28	24
ARAHM / INST. GRILLONS	24	20
PLURIELLES	24	40
ARAHM / IEM LES IRIS	19	20
AURAL 68	18	13
UN CHEZ-SOI D'ABORD	18	11
FOYER DE LA JEUNESSE CHARLES FREY	17	9
SOS VILLAGE D'ENFANTS OBERNAI	16	19
APEDI / IME ET SESSAD TREMPLIN	14,5	18
MDPH 68	13	12
69SIFAS / APEDI	13	17
CAMSP MULHOUSE / CMPP	12	12
INSTITUTION DES TOURNESOLS	12	12
SOS HEPATITES ALSACE	12	15
CITÉ RELAIS	11	16
FOYER JEUNE HOMME	9	10
INST. SAINT CHARLES	8,5	8
OSIRIS	8,5	7
ASSOCIATIONS SINCLAIR	7,5	8
FVDP / MAISON D'ENFANTS LOUISE DE MARILLAC	7	5
GROUPE ST SAUVEUR / MAISON D'ENFANTS SAINT JOSEPH	7	7
ARAHM / SSESD	6	6
MAISON DE SANTÉ DE L'ILL	6	14
CAMSP DE HAGUENAU	5,5	6
ALSACE SANTE AU TRAVAIL	5	6
APHVN	5	6
PAPILLONS BLANCS 68 - PCPE	5	9
SANTÉ CENTRE ALSACE	5	6
UDAF DU HAUT-RHIN	5	3
ADAPEI PAPILLONS BLANCS - MAISON D'ACCUEIL SPECIALISEE GALILEE	4	3
AFM-TELETHON - DEVIS	4	3
APEDI / SESSAD TREMPLIN	4	6
CAMSP DE LA BRUCHE	4	7
CENTRE FLORA TRISTAN	4	2

INSTITUTION DES TOURNESOLS	4	2
ARS - SPOOC	3	1
HOME PROTESTANT	3	2
MECS LE BERCAIL	3	6
ADAPEI PAPILLONS BLANCS - IME PMO DANNEMARIE	2	2
APPRENTIS D'AUTEUIL - MECS SAINT FRANCOIS D'ASSISE	2	3
ASSOCIATION TUTÉLAIRE D'ALSACE	2	1
CENTRE DE HARTHOUSE	2	5
CIDFF 68	2	1
ELIA - DEVIS	2	1
EPEI DU BAS-RHIN	2	2
IME de l'AFAPPEI Bartenheim	2	2
INSTITUTION MERTIAN	2	1
ACST	1	1
APEDI / SISES TREMPLIN	1	1
ASS. APPUIS	1	2
CAMSP D'ALSACE CENTRALE	1	4
CMPP SAVERNE	1	2
VIADUQ - France Victimes 67	1	1
MAISON D'ENFANTS GUSTAVE STRICKER	0,5	2
Total général	6958	6880

La maison de santé du Neuhof, avec 21% de la demande, est le premier demandeur d'interprétariat parmi des structures médicales grâce aux permanences d'interprètes en albanais, arménien, arabe, géorgien, kurde kurmandji, russe, turc, tchétchène et vietnamien.

L'association Club des jeunes Etage est devenu le deuxième demandeur parmi les structures du domaine de la santé et du social, regroupant Pôle Logement et PASS Accompagnement, Dispositif d'hébergement d'Urgence des familles, Espace Accueil Ressource « La Loupiote », L'hébergement d'insertion et Plateforme Jeunes. L'interprétariat pour ces structures représente 12% des interventions.

L'association Ithaque est le troisième demandeur en 2024, soit 11% des heures d'interprétariat dans des structures sociales et médico-sociales (hors établissements hospitaliers). Les interventions dans cette structure d'accueil de prévention et de soins concernant l'ensemble des addictions se déroulent sur le site rue Kuhn à Strasbourg ainsi qu'à la salle de consommation à moindre risque ARGOS.

Le quatrième demandeur et **l'association ARSEA** avec 13 structures, notamment SESAME – Service à visée d'Emancipation Sociale et d'Accompagnement Médical et EEP Le château d'Angleterre : 6% de la demande.

1.7. L'interprétariat dans le cadre de projets spécifiques

1.7.1. L'interpretariat en présentiel Médecine de Ville

En 2024, Migrations Santé Alsace a poursuivi son action en mettant à disposition des médecins libéraux et des professionnel·le·s paramédicaux des interprètes qualifiés dans 35 langues, afin de garantir aux patient·e·s non francophones une égalité d'accès aux soins.

Cette initiative a été rendue possible grâce à un important soutien financier de la Ville de Strasbourg ainsi que de la CPAM et de la direction territoriale 67 de l'ARS.

Au total, 47 interprètes sont intervenus dans 20 langues au cours de l'année.

LANGUES	Total général
AFGHAN DARI	37
AFGHAN PACHTOU	15
ALBANAIS	87
ALLEMAND	3
ANGLAIS	3
ARABE AFRIQUE SUB SAHARIENNE	3
ARABE MAGHREB	26
ARABE MOYEN ORIENT	5
ARMENIEN	40
BENGALI	15,5
GEORGIEN	241
KURDE KURMANDJI	3
PERSAN	8
POLONAIS	1
PORTUGAIS	10
RUSSE	44
SERBO-CROATE BOSNIAQUE	6
THAI	12
TURC	70
UKRAINIEN	7
Total général	636,5

SPÉCIALITÉ	Nbre de passages d'usagers
MÉDECINE GÉNÉRALE	372
PSYCHIATRIE	314
HÉPATOGASTROENTÉROLOGIE	40
PSYCHOLOGUES LIBÉRAUX	18
OPHTALMOLOGIE	11
PÉDIATRIE	10
ORTHOPHONIE	7
HÉPATOGASTROENTÉROLOGIE	6
PNEUMOLOGIE	6
CARDIOLOGIE	5
ENDOCRINOLOGIE, DIABÈTE...	3
RHUMATOLOGIE	3
GYNECOLOGIE	2
SOINS INFIRMIERS	2
NEURO-PEDIATRIE	2
ORL	2
PÉDOPSYCHIATRIE	2
MÉDECINE DENTAIRE	1
NEUROLOGIE	1
ORTHOPÉDIE-TRAUMATOLOGIE	1
ORTHOPHONIE	1
UROLOGIE	1
Total général	810

L'action s'est déployée sur 7 communes de l'Eurométropole : Strasbourg, Lingolsheim, Bischheim et Ostwald. Quelques interventions ponctuelles se sont déroulées sur les territoires de Wissembourg, Sélestat et Haguenau. Strasbourg concentre 95% de la demande.

En 2024, 70 professionnels libéraux de 23 spécialités et domaines de soins différents ont pu bénéficier de la présence d'interprète médical et social professionnel.

L'effort de sensibilisation des médecins spécialistes et les paramédicaux à l'accès aux soins avec l'interprète des personnes non francophones reste à poursuivre sur le territoire alsacien pour une couverture plus homogène, notamment dans le Haut-Rhin.

COMMUNE	NBRE DE PASSAGES D'USAGERS-ERES
STRASBOURG	772
SELESTAT	11
WISSEMBOURG	11
BISCHHEIM	6
OSTWALD	5
HAGUENAU	4
LINGOLSHÉIM	1
Total général	810

1.7.2. L'interpretariat en milieu scolaire

L'association a poursuivi le déploiement du dispositif d'interprétariat à destination des professionnels de l'éducation nationale.

15 nouveaux établissements scolaires du niveau primaire et secondaire (à Strasbourg, Mulhouse, Colmar, Huningue et Saint-Louis), ainsi que la coordination des Enseignants Référents en charge de la Scolarisation des Elèves en situation de Handicap (ERSEH) du Bas-Rhin ont été sensibilisées.

Les directions des établissements, coordonnateurs des réseaux, enseignants des établissements scolaires, ainsi que des enseignants référents handicap ont été informés des enjeux liés à la barrière de la langue et leurs besoins, constats et attentes ont été recueillis :

Les professionnels de l'éducation nationale ont soulevé l'importance du maintien de ce dispositif d'interprétariat pour :

- faciliter la communication entre les acteurs de l'éducation et les parents allophones,
- associer la famille aux différentes étapes de la scolarisation de l'enfant ainsi qu'optimiser leur implication dans son apprentissage scolaire,
- contribuer à ce que l'enfant retrouve sa juste place,
- favoriser la compréhension du système éducatif français par les parents,
- prendre en charge les situations à risque concernant la santé et le bien être psychosocial des élèves.

Les interventions d'interprétariat se sont déroulées dans 14 communes, 7 du Bas-Rhin et 7 du Haut-Rhin, majoritairement à Strasbourg, Bischheim, Mulhouse et Illzach.

23

VILLE	67	68	Total général
BISCHHEIM		22	22
FERRETTE		1	1
HUNINGUE		1	1
ILLKIRCH GRAFFENSTADEN	4		4
ILLZACH	2	7	9
INGERSHEIM		1	1
KINGERSHEIM		2	2
MULHOUSE		9	9
OBERHAUSBERGEN	3		3
OSTWALD	5		5
SCHILTIGHEIM	1		1
STRASBOURG	54		54
WITTENHEIM		2	2
Total général	91	23	114

LANGUE	Heures	NB Usagers
AFGHAN DARI	7	18
AFGHAN PACHTOU	3	4
ALBANAIS	21	20
ARABE MAGHREB	13	18
ARABE MOYEN ORIENT	11	12
ARMENIEN	5	6
BENGALI	4	5
ESPAGNOL	1	1
GEORGIEN	15	12
PERSAN	2	3
PORTUGAIS	1	7
ROUMAN	3	2
RUSSE	9	9
SERBO-CROATE BOSNIAQUE	2	1
TCHETCHENE	5	5
TURC	8	16
UKRAINIEN	3	3
VIETNAMIEN	1	1
Total général	114	143

Les interventions d'interprétariat professionnel ont eu lieu dans 35 établissements scolaires du 67 et du 68 : collèges, écoles élémentaires et maternelles.

Parmi les premières langues sollicitées en 2024 nous notons par ordre décroissant : afghan pachto et dari, l'albanais, l'arabe, arménien, bengali. 143 usagers-usagères ont pu bénéficier de ces prestations, mobilisant les interprètes dans 18 langues.

Les professionnels travaillant avec l'interprète : directeurs et principaux, les enseignants, conseillers principaux d'éducation, infirmiers et psychologues.

L'interprétariat dans ce domaine s'inscrit dans le contexte de déploiement plus large du dispositif en milieu scolaire qui a permis la réalisation de 455,5 heures d'intervention en 2024.

L'engagement de la DREETS a permis de compléter d'autres financements destinés aux publics primo arrivants et bénéficiaires de la protection internationale à l'échelle du grand Est.

Cette aide essentielle a permis la réalisation de 25 % des heures d'interpretariat citées, ceci dans les établissements n'ayant pas de financement propre pour ce dispositif.

La couverture reste néanmoins inégale au niveau des territoires, bien qu'en augmentation constante.

SECTEUR EDUCATIF 2024	NB HEURES	NB DE PASSAGES D'USAGER-ES
PROJET CITÉS ÉDUCATIVES-NEUHOF-MEINAU-ELSAU-MONTAGNE VERTE	150	169
PROJET CITÉS ÉDUCATIVES - COLMAR	41,5	53
PROJET CITÉS ÉDUCATIVES - HAUTEPIERRE	66	72
PROJET CITÉS ÉDUCATIVES - METZ BORNY	12	10
PROJET INTERPRÉTARIAT EN MILIEU SCOLAIRE - DREETS	114	143
REP - COLLEGE ROUGET DE LISLE	7	4
REP TWINGER - COLLEGE JACQUES TWINGER	12	8
PROJET DE LA REUSSITE EDUCATIVE DE LA VILLE DE STRASBOURG	53	72
Total général	455,5	531

1.7.3. L'interprétariat auprès des femmes victimes de violence

Dans la continuité des actions menées depuis 2022, 13 structures ont sollicité l'interprétariat médical et social professionnel pour l'accompagnement de 240 usagères en 2024.

Au total, **348,5** heures d'interprétariat ont été réalisées à Strasbourg et 19 heures à Mulhouse. Les professionnels mobilisés étaient des psychologues, éducateur·trice·s spécialisé·e·s, chargé·e·s de mission et d'information juristes, avocat·e·s ainsi que des intervenant·e·s du champ social.

STRUCTURE	HEURES	USAGERES
AFND - HUDA	54	46
AFND-SPADA	6	5
Centre Flora Tristan - Accueil de Jour / SOS Femmes Solidarité	144,5	78
CIDFF	35	18
HOME PROTESTANT	10	5
MAITRE LEA MONOD	2	1
MOUVEMENT DU NID	7	2
PLURIELLES	4	2
PSF	36	29
SOLIDARITE FEMMES 68	12	12
SOS Aide aux Habitants / SOS Aide aux Victimes	5	3
SOS FRANCE VICTIMES 67	41	29
VIADUQ - France Victimes 67	11	10
Total général	367,5	240

On constate une très forte augmentation du recours à l'interprétariat dans l'accompagnement des femmes victimes de violences par rapport à 2023 : +128 %. Les interventions ont été assurées dans 24 langues et sur deux départements.

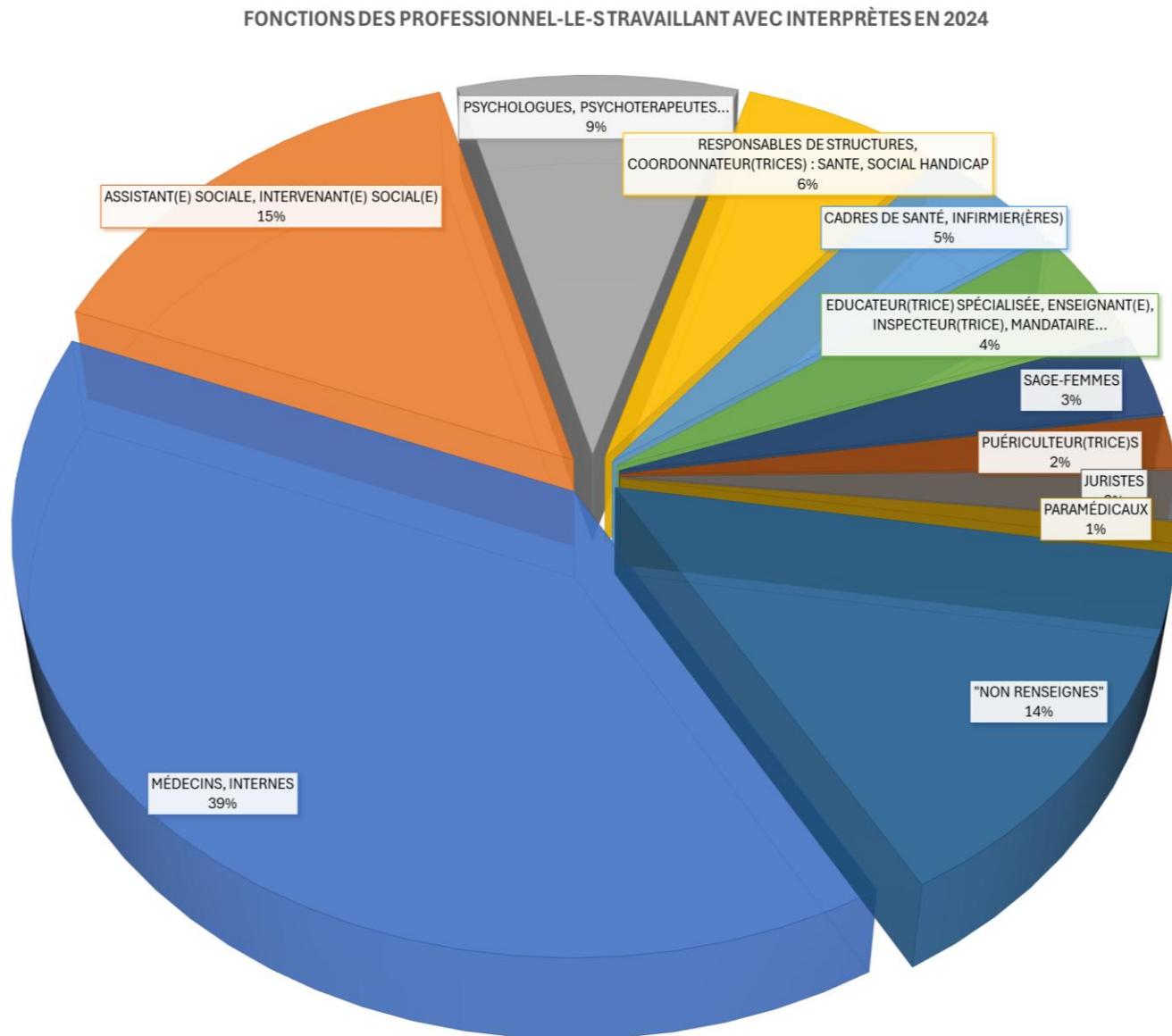
LANGUE	Total général
GEORGIEN	71
ALBANAIS	53,5
ARABE MAGHREB	49
TURC	33
RUSSE	32
ARABE MOYEN ORIENT	24
SOMALI	22
AFGHAN DARI	16
HONGROIS	13
SERBO-CROATE BOSNIAQUE	8
PERSAN	6
AFGHAN PACHTOU	5
BENGALI	5
ROUMAN	5
ANGLAIS	4
ARABE AFRIQUE SUB SAHARIENNE	4
AZERI	4
PORTUGAIS	4
THAI	3
ALLEMAND	2
VIETNAMIEN	2
ARMENIEN	1
ESPAGNOL	1
Total général	367,5

Cette action s'inscrit dans un projet plus large d'accompagnement des femmes migrantes peu ou non francophones victimes de violences. Celui-ci comprend notamment :

- la sensibilisation des professionnel·le·s à travers des formations, comme l'intervention réalisée dans le cadre de la formation du CIDFF en juin 2024 ;

- l'élaboration d'outils à destination des femmes concernées, avec notamment un guide de santé sexuelle en cours de réalisation à MSA,
- la mobilisation d'un comité de pilotage réunissant les structures qui accueillent, soignent et accompagnent des femmes victimes de violences,
- la formation des interprètes de MSA aux interventions dans ce contexte,

1.8. Les professionnel·le·s partenaires :



En 2024, plus de 2800 professionnel·le·s de la santé, de l'éducation, du social et du médico-social, ont pu bénéficier de la présence d'interprètes professionnel·le·s dans le cadre de l'exercice de leur fonction.

2. EDUCATION ET PROMOTION DE LA SANTE EN LANGUE D'ORIGINE

2.1. Opportunité

UNE POPULATION MIGRANTE MAJORITAIREMENT PRECAIRE ET DES DIFFICULTES D'ACCES A LA PREVENTION

Les populations migrantes restent majoritairement exclues des campagnes de prévention et ont un accès limité à l'information, ce qui restreint leur accès aux droits et aux soins.

Les raisons en sont diverses :

- appartenance massive aux catégories socio-économiques les plus défavorisées,
- difficultés de compréhension et d'expression en langue française,
- représentations culturelles de la santé, de la maladie et du corps différentes de celles des professions de santé du pays d'accueil, manque de connaissances des dispositifs et perte de repères,
- inadaptation des services de santé et des messages de prévention.

Ceci contribue à une permanence des difficultés à moyen voire à long terme.

Parmi les migrants-es, les femmes constituent un public particulièrement vulnérable. En effet, elles sont souvent confrontées à leur arrivée en France, à une situation d'isolement, à une perte de repères et à des discriminations liées à leur statut de femme et d'immigrée¹.

Partant de ces constats, Migrations Santé Alsace développe des actions d'éducation pour la santé en direction des populations migrantes, particulièrement des femmes, dans une démarche de promotion de la santé. Ces actions sont centrées sur l'accès à l'information et l'optimisation des conditions de décision de l'individu, mais prennent en compte l'ensemble des déterminants sociaux de santé. La visée à long terme est la modification des comportements. Cependant, l'association se refuse à adopter un discours normatif affichant une « bonne conduite » à suivre, mais cherche plutôt à proposer un espace d'échanges autour des freins et des soutiens à l'adoption de comportements favorables à la santé.

Les actions de Migrations Santé Alsace sont proposées en langue d'origine. Ce choix n'est pas uniquement lié à la **question de la maîtrise ou non du français, mais aussi à la possibilité pour les migrants-es d'échanger sur leurs représentations de la santé dans leur langue**. En effet, placer les représentations des personnes au cœur de la démarche d'éducation pour la santé suppose la **reconnaissance du rapport spécifique de la langue au corps**.

L'association revendique ainsi une démarche spécifique prenant en compte les difficultés particulières des migrants-es tout en étant soucieuse d'éviter de renforcer la construction d'un processus de discrimination culturaliste. Offrir aux personnes participantes la possibilité de s'exprimer dans leur langue ne revient pas à les enfermer dans une culture d'origine présumée homogène. Elle constitue, au contraire, un levier complémentaire vers les services de droit commun : l'accès à une information pleine, la compréhension des enjeux de santé et du fonctionnement des dispositifs ouvrent la voie à l'intégration. Par ailleurs, même si la langue et, à travers elle, la culture occupent une place de choix dans nos interventions, l'ensemble des déterminants de santé est pris en compte pour favoriser une vision globale de la santé.

2.2. Descriptif de l'action

2.2.1. OBJECTIF GENERAL

Permettre aux personnes migrantes de mieux appréhender leur santé, les facteurs qui la déterminent et les modalités de prise en charge, par l'acquisition de compétences individuelles et par la sensibilisation des partenaires associatifs aux enjeux de promotion de la santé.

¹ Seuret F., « ces femmes qui migrent seules », *Alternatives économiques* n° 324, mai 2013.

OBJECTIFS SPECIFIQUES

- ▶ Améliorer les connaissances et les compétences des personnes migrantes sur différentes problématiques de santé identifiées à partir de leurs besoins, attentes et demandes.
- ▶ Sensibiliser et mobiliser les professionnels-les et les bénévoles associatifs autour des spécificités de la santé des populations migrantes, des difficultés d'accès aux droits et aux soins et de l'importance d'une démarche de promotion de la santé.

2.2.2. Construction partenariale

Dans une visée de proximité, Migrations Santé Alsace n'accueille pas, elle-même, de publics, mais réalise toujours les animations d'éducation pour la santé en partenariat avec des structures existantes dans les quartiers. Ceci permet de proposer des actions au plus près des personnes, au cœur de leurs lieux de vie, en lien avec les actrices et acteurs présents et insérés dans le tissu social local.

Nous avons construit nos actions autour de trois axes :

- ▶ Importance d'une démarche participative ;
- ▶ Réflexion en termes de déterminants de santé ;
- ▶ Articulation entre la prise en compte des spécificités des personnes migrantes et l'accès aux services de droit commun

En 2024, nous avons travaillé en partenariat avec **17 structures**.

Nous avons échangé avec plus de 100 professionnels.

Les échanges ont porté sur :

- Les difficultés de communication entre les structures et les personnes ;
- Le renouvellement de nos actions
- Les difficultés de mobilisation des publics ;
- Les difficultés linguistiques des personnes ;
- Les difficultés de recours à l'interprétariat dans l'accompagnement social et médical des personnes ;
- Les difficultés d'insertion sociale des personnes : isolement, difficulté d'accès à l'emploi ;
- Les préoccupations des personnes par des problématiques sociales, administratives ;
- Les difficultés d'accès aux droits en matière de santé : méconnaissance des droits, difficultés d'accès aux médecins traitants, incompréhension du système de santé en France ;
- L'adaptation des thématiques aux besoins du public
- L'organisation et la pertinence de la mise en place des actions d'éducation et promotion de la santé en langue d'origine.

2.2.3. Les animations d'éducation pour la santé

Les animations d'éducation pour la santé auprès des populations migrantes ont pour but de :

- ▶ renforcer leurs connaissances,
- ▶ recueillir et travailler sur leurs représentations,
- ▶ identifier les freins à l'adoption de comportements favorables à la santé,
- ▶ orienter les personnes migrantes vers les structures adaptées.

Les animations proposées par Migrations Santé Alsace se déclinent sous plusieurs formes :

- ▶ animations classiques en face-à-face sur une thématique auprès d'un groupe constitué,
- ▶ recueil de besoins auprès d'un groupe constitué dans le but de sélectionner les thèmes qui feront l'objet d'un travail spécifique,

- ▶ animations dans des lieux atypiques, en partenariat avec plusieurs associations et institutions, dans une démarche « d'aller vers » les personnes².

Ces différentes formes d'animations doivent être pensées dans une complémentarité. Les animations « d'aller vers » constituent un premier temps de sensibilisation pour des personnes qui ne fréquentent pas les associations, alors que les autres formes d'animations s'adressent à un public qui est déjà en lien avec différentes ressources dans le quartier. Cela permet alors de travailler plus en finesse sur les représentations et les idées reçues, et d'apporter davantage d'informations.

En 2024, nous avons mis en place **45 actions collectives** et 3 actions annulées (cf. calendrier des actions).

Au total, nous avons recueilli **368 émargements de personnes**, dont 211 femmes.

31

Les thèmes ont été décidés avec les personnes elles-mêmes, les référentes des structures en fonction des besoins de leurs publics, et des priorités nationales et régionales de santé publique.

FACE-A-FACE PEDAGOGIQUE :

- Recueil des besoins
- Système de santé et parcours de soins
- Prévention et dépistage des cancers
- Accès aux droits et aux soins/CPAM
- Accès aux droits et aux soins/Santé au travail
- Prévention et dépistage des cancers
- Alimentation
- Santé mentale : technique de relaxation
- Contraception/sexualité/droits des femmes/Violences faites aux femmes
- Prévention et lutte contre les discriminations dans le champ de la santé
- Prévention des accidents domestiques
- Santé globale
- Prévention des addictions
- Autres : Diabète, gale, punaise de lit, dialyse, gestion des médicaments



Animation à Sainte-Marie-aux-Mines. Institut les Tournesols.

² La démarche dite « d'aller vers » part de l'idée d'aller à la rencontre des personnes plutôt que d'attendre que les personnes viennent dans les lieux où des animations sont proposées. Elle part de constats de non-recours et d'isolement. Elle a deux composantes : un déplacement physique dans des lieux fréquentés et une ouverture à autrui, dans sa globalité, sans jugement. Cf. FNARS, *Guide d'accompagnement santé*, fiche action « aller vers les personnes en matière de santé », 2016 <http://www.federationsolidarite.org/champs-d-action/sante/ressources-sante-menu/publications-fnars-sante-m/6233-dix-fiches-actions-pour-promouvoir-l-accompagnement-sante-2>

ANIMATIONS SOUS FORME « D'ALLER VERS » :

- Porteurs de paroles sur la santé de manière globale dans le cadre du printemps de la santé au Neuhof
- Porteurs de paroles sur le VIH SIDA Musée d'Art Moderne et Contemporain de Strasbourg (MAMCS)
- Porteurs de paroles sur les violences et incivilités à la Cité de l'Illi



Porteurs de paroles aux MAMCS dans le cadre de l'Exposition au temps du Sida.



Printemps de la Santé. Action inter-associative avec la Ville de Strasbourg.

En fonction des thématiques choisies, les animations ont été réalisées par les animatrices de Migrations Santé Alsace et/ou en lien avec des partenaires experts-es extérieurs-es.

Les thèmes ont été une « porte d'entrée » pour aborder la santé de façon globale avec les populations migrantes. Cela leur a permis de s'interroger sur l'intime et le rapport au corps ainsi que d'acquérir les connaissances et aptitudes nécessaires pour une meilleure appréhension de leur santé et des facteurs qui la déterminent. En ce sens, Migrations Santé Alsace s'inscrit pleinement dans une démarche de promotion de la santé.

Les méthodes pédagogiques ont été participatives pour inciter les personnes à exprimer leurs opinions et représentations culturelles sur l'adoption ou non de comportements favorables à la santé. Pour cette raison, les animations ont été proposées en langue d'origine et ont suivi un schéma d'intervention souple et adaptable. Les animatrices ont posé un cadre bienveillant et sont intervenues généralement plusieurs fois auprès d'un même public, afin d'instaurer une relation de confiance.

2.3. Calendrier des actions d'éducation pour la santé de Migrations Santé Alsace du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024

Les animations grisées correspondent à des animations programmées puis annulées et/ou reportées. Elles ont néanmoins nécessité un temps de préparation important.

Structure	Ville	Dpt.	Date	Langue	Thème	Total participant-es	Total Femmes
ACCÈS	COLMAR	68	30/07/2024	Turc, géorgien, arabe	Gestion du stress	7	5
	COLMAR		16/12/2024	Français, albanais	Prévention des accidents domestiques et gestion des écrans	8	6
	MUNSTER		18/11/2024	Turc, géorgien, russe	Les risques domestiques et gestion des écrans	11	9
	COLMAR		30/07/2024	Dari, pachto, anglais	Gestion du stress	5	0
	COLMAR		29/05/2024	Arabe, géorgien, russe, turc, pachto, dari	Recueil des besoins	15	7
ARS-SPPOC	STRASBOURG	67	09/10/2024	Pachto	Hygiène		
	STRASBOURG	67	26/06/2024	Pachto	Punaises de lit gale	6	
AURAL	MULHOUSE COLMAR	68	10/12/2024	Albanais	Hydratation, Pyramide alimentaire	3	2
	STRASBOURG	67	28/11/2024	Géorgien	Droits et aides dans l'accès aux soins	7	
	MULHOUSE COLMAR	68	26/11/2024	Albanais	Gestion des médicaments, hydratation	5	2
	STRASBOURG	67	19/11/2024	Géorgien	Gestion des médicaments, hydratation	9	0
	MULHOUSE COLMAR	68	12/11/2024	Albanais	Recueil des besoins	5	2
	STRASBOURG	67	15/10/2024	Géorgien	Recueil des besoins	9	0
CIDFF	STRASBOURG	67	11/06/2024	Français	Droits des femmes et santé sexuelle	4	4
	STRASBOURG	67	14/05/2024	Français	Système de santé et parcours de soins	6	6
	STRASBOURG	67	28/03/2024	Français	Recueil des besoins	1	1

Structure	Ville	Dpt.	Date	Langue	Thème	Total participant-es	Total Femmes
INSTITUT LES TOURNESOLS	SAINTE MARIE AUX MINES	68	28/05/202	Français	Gestion du Stress	6	6
		68	22/10/2024	Afghan	Santé sexuelle/droits des femmes	8	0
		68	15/10/2024	Arabe, anglais	Santé sexuelle, droits des femmes	8	0
		68	15/10/2024	Français	Santé sexuelle, droits des femmes	6	0
		68	15/04/2024	Pachto, dari	Santé sexuelle, droits des femmes	11	0
		68	15/04/2024	Pachto, dari	Santé sexuelle, droits des femmes	9	0
		68	19/03/2024	Français	Santé sexuelle, droits des femmes	10	10
MOUVEMENT DU NID	STRASBOURG	67	21/05/2024	Anglais	Alimentation équilibrée	6	6
		67	07/03/2024	Anglais	Système de santé et les dispositifs existants	13	13
MUSÉE d'ART MODERNE de	STRASBOURG	67	03/02/2024	Français, arabe, turc	Sida	15	6
		67	30/01/2024	Français, arabe, turc	Sida	10	7
		67	13/01/2024	Français, arabe, turc	Sida	10	7
OPI PARCOURS ASALEE	STRASBOURG	67	22/11/2024	Français	Prévention des violences et incivilités	10	9
		67	19/11/2024	Arabe, russe, géorgien, turc	Prévention des violences et incivilités	38	22
PJJ	STRASBOURG	67	09/07/2024	Arabe	Addictions (prévention, comportements à risques...)	2	
		67	09/07/2024	Arabe	Addictions (prévention, comportements à risques...)	2	
		67	09/07/2024	Arabe	Addictions (prévention, comportements à risques...)	2	
		67	30/04/2024	Arabe	Santé globale	3	
		67	30/04/2024	Arabe	Santé globale	4	
		67	30/04/2024	Arabe	Santé globale	4	

Structure	Ville	Dpt.	Date	Langue	Thème	Total participant-es	Total Femmes
PLURIELLES	STRASBOURG	67	11/04/2024		Prévention des accidents domestiques		
		67	09/04/2024		Prévention des accidents domestiques		
		67	08/02/2024	Albanais	Prévention et dépistage des cancers	6	6
		67	06/02/2024	Russe	Prévention et dépistage des cancers	7	7
		67	01/02/2024	Albanais, russe	Santé sexuelle	11	11
		67	30/01/2024	Albanais, russe	Santé sexuelle	10	10
		67	25/01/2024	Albanais, russe	Discriminations en santé	7	7
		67	23/01/2024	Albanais, russe	Discriminations en santé	9	9
		67	15/01/2024	Albanais, russe	Prévention et dépistage des cancers	9	9
SAMNA	HAGUENAU	67	13/11/2024	Afghan	Santé sexuelle, consentement et vie affective	9	
SECOURS POPULAIRE	COLMAR	68	06/12/2024	Français	Recueil des besoins	6	6
VILLE DES STRASBOURG-NEUHOF	STRASBOURG	67	30/05/2024	Arabe, russe, turc	Santé globale	16	16
TOTAL						368	211

2.4. Territoires d'intervention

Migrations Santé Alsace intervient dans toute l'Alsace, car quels que soient les territoires, les populations migrantes restent peu touchées par des actions de promotion de la santé. Les actions ont principalement eu lieu à Strasbourg, Haguenau, Colmar, Munster, Mulhouse, Sainte-Marie Aux Mines. Cependant, les territoires d'intervention dépendent aussi des partenariats construits en cours d'année.

De plus, Migrations Santé Alsace veille à développer ses actions dans les quartiers de la politique de la Ville en lien avec les Contrats de Ville.

2.5. Publics sensibilisés

POPULATIONS MIGRANTES

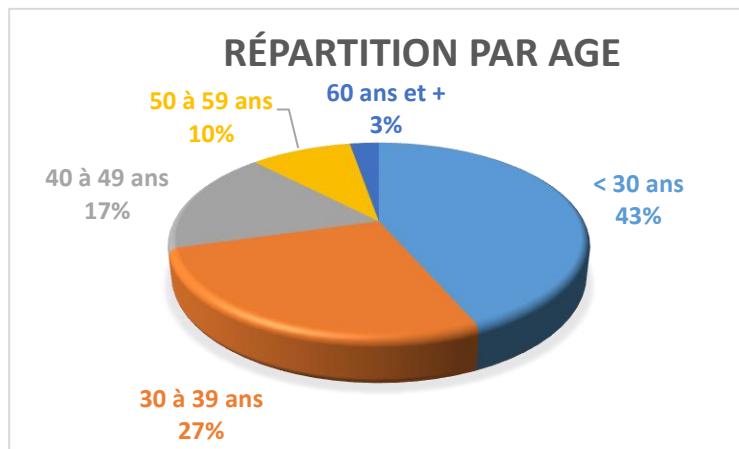
Les animations ont permis de recueillir l'émargement de **368 personnes**, dont 211 femmes.

Nous avons pu recueillir des statistiques détaillées pour 221 personnes ayant participé aux animations.

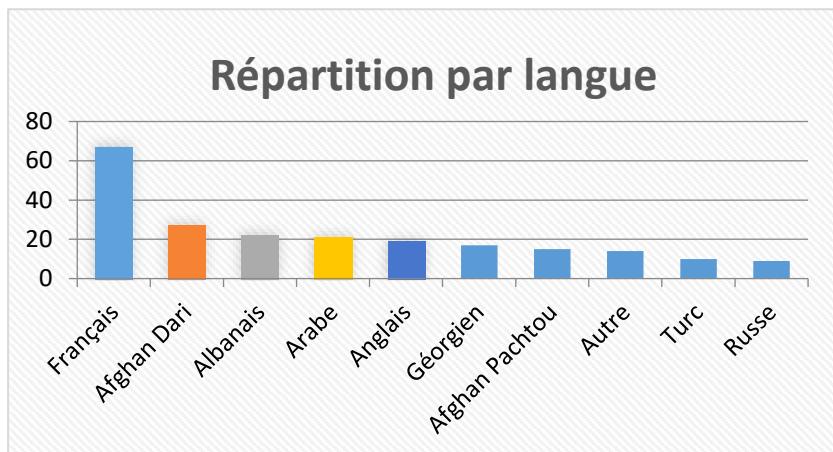
À l'instar des années précédentes, **une surreprésentation des femmes**. La surreprésentation des femmes parmi les participants à nos actions d'éducation et promotion de la santé peut s'expliquer par un intérêt important des femmes pour les questions de santé spécifiques ou par des rôles sociaux et responsabilités familiales qui les motivent davantage à participer.

36

Bien que nous notions une prépondérance pour la tranche d'âge entre 30 ans et 49 ans, la diversité des âges observée démontre que l'intérêt constant pour la thématique de la santé est présent chez les participant.es de toutes les catégories d'âge.

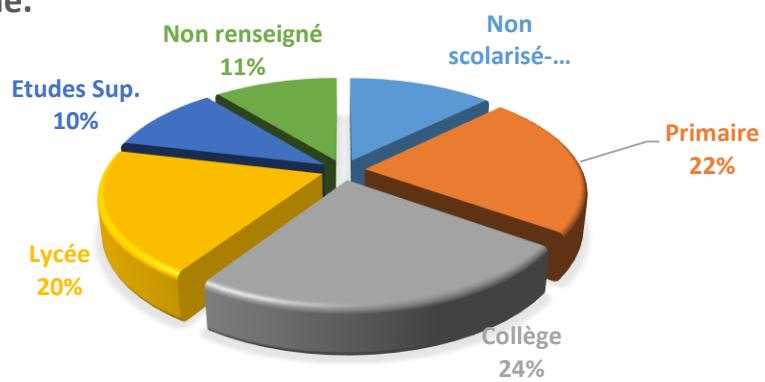


Nos actions ont réussi à atteindre un public diversifié, parlant des langues variées telles que l'arabe, l'afghan dari, l'albanais, le pachto, etc. Les séances ont été conduites soit dans la langue d'origine, soit en français en présence d'interprètes professionnel.les.



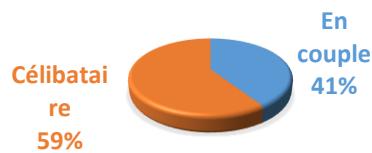
La diversité des niveaux éducatifs parmi les participant.es, allant de personnes analphabètes ou ayant un niveau primaire (35 %) à celles étant allées au lycée et/ou ayant suivi des études supérieures (30 %), reflète une **inclusivité importante** dans nos actions d'éducation et de promotion de la santé. Cette variété souligne la nécessité de concevoir des contenus et des approches pédagogiques adaptés à un large éventail de niveaux éducatifs, garantissant ainsi une accessibilité et une pertinence pour tous les participant.es.

Répartition des participant-e-s par niveau d'étude.

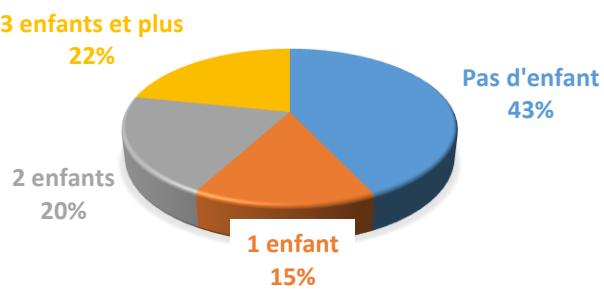


41 % des participant.es sont en couple et 57 % ont au moins 1 enfant ou plus, indiquant que nos actions ont un **impact** non seulement sur les participant.es eux-mêmes, mais aussi sur leurs **familles**. Cela souligne l'importance de prendre en compte les dynamiques familiales dans la conception des actions.

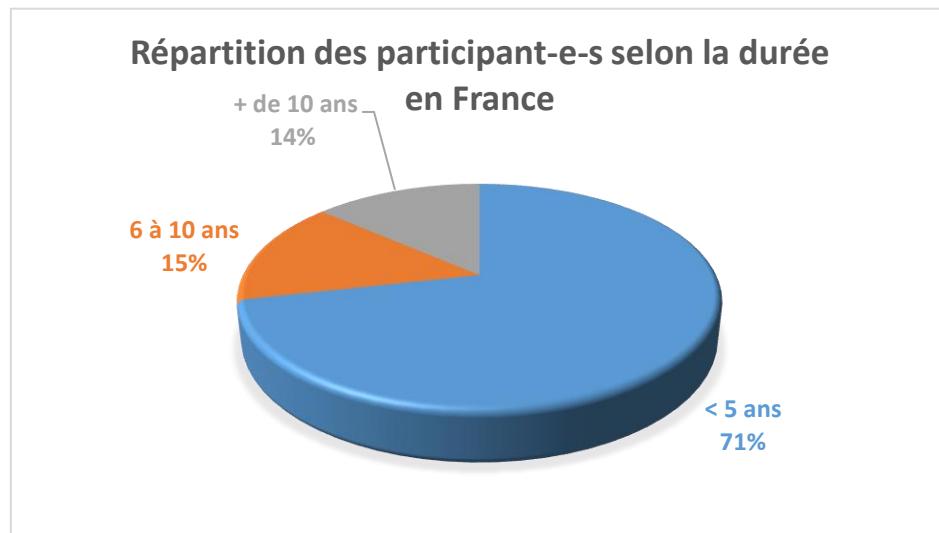
Répartition des participant-e-s selon la situation de famille



Répartition des participant-e-s selon le nombre d'enfants



La majorité des participant.es, soit 71 %, sont des primo-arrivants en France présents depuis moins de 5 ans. Cependant, il est aussi à noter que nos actions parviennent à toucher 29 % de personnes déjà installées en France. Cette diversité dans la durée du séjour, atteignant à la fois les nouveaux arrivants et ceux qui sont établis depuis plus longtemps, démontre que nos actions répondent aux besoins spécifiques des personnes migrantes à différentes étapes de leur vie en France.



2.6. Partenaires

LES PARTENAIRES DE TERRAIN

Les structures de terrain travaillent avec Migrations Santé Alsace tout au long de l'année pour monter des actions d'éducation et de promotion de la santé auprès des populations migrantes. Avec Migrations Santé Alsace, elles identifient les publics, les thématiques et définissent les modalités d'intervention. Elles ont également la responsabilité de mobiliser le groupe de participants-es et mettent à disposition les locaux.

En 2024, les partenaires de terrain ont été :

Dans le Bas-Rhin 13 structures :

- AURAL 67 ;
- CIDFF 67 ;
- EUROFORMATION
- MOUVEMENT DU NID ;
- MUSÉE D'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN DE STRASBOURG ;
- PARCOURS/OPI/ARSEA/ASALEE ;
- PLURIELLES ;
- SAMNA ;
- SPOCC 67 ;
- VILLE ET EUROMETROPOLE « PRINTEMPS DE LA SANTE-NEUHOF ».

Dans le Haut-Rhin 4 structures :

- INSTITUT LES TOURNESOLS ;
- ACCÈS ;
- SECOURS POPULAIRE ;
- AURAL.

LES PARTENAIRES EXPERTS

Les partenaires experts ont été sollicités sur plusieurs registres : veille sur les évolutions des messages de prévention et sur les outils utilisés en animation, formation de l'équipe d'animation, intervention lors d'animations.

- ▶ PROMOTION SANTE Grand Est ;
- ▶ AURAL ;
- ▶ SPOCC.

LES PARTENAIRES FINANCIERS

39

En 2024, les partenaires financiers ont été :

- ▶ la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale ;
- ▶ le Régime local d'Assurance Maladie ;
- ▶ l'Agence Régionale de Santé DT 67 ;
- ▶ l'Agence Régionale de Santé DT 68 ;
- ▶ la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg ;
- ▶ la Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité – DRDFE ;
- ▶ la Préfecture du Haut-Rhin et du Bas-Rhin ;
- ▶ la Ville de Colmar ;
- ▶ le FONJEP ;
- ▶ la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

2.7. La professionnalisation des animatrices en éducation et promotion pour la santé

Pour assurer les compétences des animatrices, des formations continues sont proposées chaque année à notre équipe d'intervenant.es en éducation et promotion de la santé.



Séminaire EPS/ Equipe, C.A du 13 décembre 2024 au Social Bar.

Les animatrices et animateurs ont bénéficié au total de 108 heures de formation déclinées ainsi :

- ▶ Définition et enjeux de la promotion de la santé : **63 heures**
- ▶ Consentement, droits des femmes, sexualité et vie affective : **25 heures**
- ▶ Parcours de santé en France : **4 heures**
- ▶ Découverte et expérimentation d'outils d'animation en éducation et promotion de la santé : 4 heures
- ▶ Animation d'une séance de recueil des besoins : **4 heures**
- ▶ Accompagnement par la responsable projets et une membre du Conseil d'administration sur la posture et le rôle d'animatrice et animateur en santé **8 heures**

Par ailleurs, en novembre 2024, **3 nouveaux animateurs** ont été recrutés pour renforcer l'équipe d'animation. Un animateur en langue turque pour remplacer une animatrice turque ayant pris sa retraite et 2 animateurs en afghan dari/pachto/ourdou pour répondre aux besoins des partenaires dans ces langues.

En complément, une réunion d'équipe et un séminaire réunissant l'ensemble des salarié.es en EPS et les membres du Conseil d'Administration de Migrations Santé ont été organisés.

40

La réunion d'équipe a permis de :

- ▶ Partager les expériences entre animatrices ;
- ▶ Harmoniser les interventions ;
- ▶ Faire le bilan des actions ;
- ▶ Réfléchir à la conception de nouvelles thématiques.

Le séminaire d'équipe a permis de :

- ▶ Renforcer les liens entre animatrices et animateurs et membres du Conseil d'Administration ;
- ▶ Construire une culture commune autour de la promotion de la santé (définitions, enjeux) avec l'intervention de Promotion Santé Grand Est ;
- ▶ Réfléchir sur l'articulation entre les actions de terrain et les projets de Migrations Santé ;
- ▶ Faire un état des lieux des actions en cours ;
- ▶ Mener une réflexion sur les perspectives



Séminaire EPS/ Equipe, C.A du 13 décembre 2024 au Social Bar



2.8. Les points positifs de l'action

► Accès à l'information et travail sur les représentations en langue d'origine

Il existe un lien très fort entre langue, culture et représentations du corps et de l'intime. L'utilisation de la langue d'origine a permis aux personnes non francophones d'avoir pleinement accès aux messages de prévention et dépistage des cancers, de pouvoir exprimer leurs doutes et interrogations, de revenir sur leurs représentations et de mieux se repérer dans le système de santé.

► Impact concret sur la compréhension du système de santé :

L'utilisation de la langue d'origine a facilité une compréhension plus profonde du système de santé. Les discussions ouvertes ont permis la clarification des doutes, contribuant ainsi à une meilleure orientation dans le système de santé.

► La variété des partenariats et des territoires

Nous avons pu travailler avec une variété de partenaires sur plusieurs territoires de l'Alsace avec une diversité d'objet social des structures : spécialisés dans le champ de l'accueil des publics migrants, structures de quartier, structures d'insertion professionnelle, etc.

► La satisfaction des publics et des partenaires

En fin d'animation et par le biais des partenaires de terrain, les participants-es nous font des retours sur leur satisfaction oralement ou en répondant à un questionnaire. Les publics ont particulièrement apprécié le travail en langue d'origine, les échanges et débats dans le groupe, la disponibilité des intervenants-es, et les thématiques travaillées. Ils et elles ont notamment souligné l'utilité des informations pour leur vie quotidienne. Les différents bilans avec les partenaires sont globalement positifs, notamment du fait de la souplesse des formes d'animation, l'adaptation des thématiques aux publics et la levée de la barrière de la langue.

► Dynamisme des échanges et diversité des participantes

Échanges interactifs et dynamiques, favorisant une participation active.

Participation de groupes variés en termes de profils, âge et origine des pays.

► Complémentarité entre les outils traduits en plusieurs langues et les animations en langue d'origine

Les outils traduits sont un premier accès à l'information, ils constituent un support à l'échange et à la discussion. Lors des animations, les animatrices les utilisent en allant plus loin : déconstruction des représentations, échanges et explicitation. Les animations permettent de faire connaître les outils et de les intégrer pleinement.

► Complémentarité entre les animatrices de Migrations Santé Alsace et les professionnels de santé.

Les animatrices sont formées pour instaurer un cadre de confiance et travailler sur les représentations des publics. Le fait qu'elles n'exercent pas une profession médicale permet de libérer la parole et d'aborder des questionnements que les publics n'oseraient pas toujours soulever auprès de professionnels de santé. Lorsque des questions sont posées qui ne relèvent pas de leur formation, par exemple des questions spécifiques sur la santé ou le médical, elles sont reprises, dans un deuxième temps, avec les professionnels de santé spécialisés dans la thématique.

2.9. Perspectives

En 2025, Migrations Santé Alsace poursuivra son travail et sa réflexion dans le champ de la promotion de la santé avec une double préoccupation :

- Soutenir et accompagner les structures qui accueillent un public migrant et qui souhaitent mener des actions de promotion de la santé,
- Apporter sa contribution, sa réflexion, son expertise sur la santé des populations migrantes aux partenaires de terrain et institutionnels.

Pour atteindre ces objectifs, nous continuerons à :

- Organiser des actions d'éducation pour la santé auprès de groupes existants, ou nouveaux, au plus proche des attentes et besoins en termes de santé ;
- Organiser des actions d'éducation pour la santé auprès des personnes migrantes salariées ou en formation professionnelle ;
- Renforcer les compétences des animatrices en éducation pour la santé ;

► Développer les partenariats avec les actrices et acteurs de terrain

Par ailleurs, en 2025 nous structurerons le déploiement de nos actions d'éducation et de promotion de la santé en Moselle avec l'ouverture d'une antenne à Metz.

Pôle formation, ressources et égalité

3. La formation des professionnel·le·s

43

3.1. Opportunité

Pour accueillir et soigner des publics dont les parcours d'exil, les conditions de vie et les référentiels culturels sont très diversifiés, les acteur·ice·s de la santé, du social et du médico-social doivent acquérir des compétences spécifiques. Ils et elles expriment à ce sujet des demandes d'éclairages, d'apports théoriques et pratiques pour s'interroger sur leurs représentations, mais aussi pour améliorer la communication et exercer au mieux leurs fonctions.

En 2018, le ministère de la Santé a rappelé l'importance des formations spécifiques pour les professionnel·le·s de la santé et du social, afin d'approfondir les questions de culture et de prise en charge de la souffrance psychique des personnes migrantes³.

Fort d'une longue expérience auprès de ces professionnel·le·s, notre organisme de formation certifié Qualiopi propose des formations qui apportent des connaissances théoriques et pratiques dans une perspective pluridisciplinaire : anthropologie, histoire, sociologie, psychologie et santé publique.

Les objectifs de nos formations sont les suivants :

- Donner aux professionnel·le·s et aux bénévoles associatifs des clés de compréhension pour aborder la santé, la maladie et le handicap auprès de personnes migrantes,
- Permettre aux professionnel·le·s de repérer les besoins des publics accueillis, de mieux comprendre leurs demandes et d'y répondre de manière adaptée,
- Interroger les représentations, le mode de fonctionnement et le rapport à l'altérité des professionnel·le·s pour déconstruire les processus de discriminations individuels et institutionnels.

Nos formations s'inscrivent dans l'objectif premier de notre association : assurer un accès effectif au système de santé et une prise en charge équitable des populations migrantes.

Dans ce chapitre, nous récapitulons l'ensemble des actions de formation mises en œuvre par Migrations Santé Alsace. Les formations des salarié·e·s de l'associations, notamment des interprètes et des animatrices, sont détaillées dans les chapitres qui concernent le travail de ces professionnel·le·s.

3.2. Descriptif de l'action

Migrations Santé Alsace intervient au sein de formations initiales et continues. Nos formations s'adressent aux professionnel·le·s et futur·e·s professionnel·le·s de la santé, du social et du médico-social. Elles sont élaborées avec les structures en fonction de leurs besoins et de leurs attentes. Les formateur·ice·s sont des personnes ressources en interne ou en externe.

3.3. La formation initiale

L'association s'est fortement mobilisée pour l'intégration des questions relatives à la santé des personnes migrantes dans les formations initiales et continue des métiers de la santé et du social. Nous intervenons depuis plusieurs années à la faculté de Médecine de l'Université de Strasbourg, dans les IFSI ainsi que dans plusieurs écoles spécialisées. Ces interventions en formation initiales ont lieu dans le Haut-Rhin et dans le Bas-Rhin.

³Instruction du 8 juin 2018 relative à la mise en place du parcours de santé des migrants primo-arrivants, disponible ici : <http://circulaire.legifrance.gouv.fr/index.php?action=afficherCirculaire&hit=1&r=43755>

L'association reçoit des demandes d'intervention diverses en termes d'attentes, de niveau d'études des stagiaires et de taille des groupes. Nous effectuons un travail d'adaptation des contenus et des méthodes tout en veillant à rester en cohérence avec les objectifs et valeurs de notre association. Il nous arrive régulièrement d'intervenir sur la santé des migrant·e·s auprès d'un large groupe, sous forme de cours magistraux ou de tables-ronde. Toutefois, nous préférons travailler auprès de groupes plus restreints, pour une meilleure qualité des échanges et appropriation des savoirs.

En 2024, Migrations Santé Alsace a dispensé 49,5 heures de formation auprès de 556 étudiant·e·s, soit un total de 1927,5 heures-stagiaires.

LES INTERVENTIONS EN FORMATION INITIALE ORGANISEES ET ENCADREES EN 2024

Intitulé	Structures et publics	Date	Nombre d'heures dispensées	Nombre de stagiaires
Table ronde : L'accès aux droits et aux soins	IFSI de Mulhouse, auprès d'étudiant·e·s en 1 ^{ère} année de soins infirmiers	12 avril 2024	3 heures	200
Table ronde : Interculturalité et soins palliatifs	Université de Strasbourg, auprès d'étudiant·e·s du Diplôme Inter-universitaire Soins palliatifs	12 avril 2024	6 heures	15
Barrière linguistique et coopération avec un·e interprète Les discriminations dans le domaine de la santé	Faculté de médecine de l'université de Strasbourg, auprès d'étudiant·e·s en 4 ^{ème} année de médecine	15 avril 2024 22 avril 2024	2 heures 1,5 heure	13
Barrière linguistique et coopération avec un·e interprète	IFAS de Saint-Vincent, auprès d'étudiant·e·s aide-soignant·e·s en 3 ^e année	29 avril et 2 mai 2024	2 sessions de 3,5 heures	40
Prévention des discriminations en santé Tisser une rencontre interculturelle dans l'accueil et le soin des personnes âgées migrantes	Université de Strasbourg, auprès d'étudiant·e·s en master de gérontologie	27 mai 2024 3 juin 2024	2 heures 7 heures	8
Barrière linguistique et coopération avec un·e interprète	IFSI de Saint-Vincent, auprès d'étudiant·e·s en 2 ^e année de soins infirmiers	11 et 12 septembre 2024	4 sessions de 3,5 heures	100
Les discriminations dans le domaine de la santé	IFSI des Hôpitaux universitaires de Strasbourg, auprès d'étudiant·e·s en 2 ^e année de soins infirmiers	19 et 26 novembre 2024	2 sessions de 3,5 heures	180

3.4. La formation continue

3.4.1. Les formations en intra

Migrations Santé Alsace propose des actions de formation en intra aux structures médicales, sociales et médico-sociales intéressées. Les thématiques de ces formations relèvent de l'accueil, de l'accompagnement et de la relation de soin avec les publics migrants. Les contenus sont élaborés avec les structures, afin que les formations soient adaptées aux contextes d'intervention, ainsi qu'aux attentes et besoins.

Les stagiaires occupent des postes variés dans le **secteur social** (assistant·e social·e, éducateur·trice spécialisé·e, coordinateur·rice, chef·fe de service social) le **secteur sanitaire** (médecin·e·rice santé, infirmier·ère, psychologue, kinésithérapeute, psychiatre) et le **secteur judiciaire** (gendarmerie, éducateur·trice de la protection de la jeunesse). Ils et elles sont également **interprètes ou futur·e·s interprètes**.

En 2024, Migrations Santé Alsace a dispensé **183 heures de formation en intra** auprès de **159 professionnel·le·s**, soit un total de **1938 heures-stagiaires**.

45

Focus : le déploiement à l'échelle nationale de nos formations des interprètes professionnel·le·s.

Les programmes de formation initiale et continue, développés pour accompagner nos interprètes, sont également reconnus et sollicités par des structures et collectivités qui mettent en place des services d'interprétariat dans d'autres régions. La reconnaissance de notre expertise en la matière ne cesse ainsi de se renforcer. En 2024, nous sommes intervenus auprès de trois structures du territoire métropolitain, où nous avons formé une cinquantaine de personnes.

- ▶ La formation « **Travailler en tant qu'interprète professionnel·le** » a été proposée à 12 interprètes de l'association **COFRIMI** (Conseil et Formation sur les relations interculturelles et l'immigration) **de Toulouse**. Ce module, conçu sur deux jours, est construit pour poser de façon interactive des repères de professionnalisation du métier dans ses quatre fonctions : traduction orale, distanciation, attention interculturelle et importance du cadre et de la déontologie du métier. Il permet une prise de conscience des responsabilités de l'interprète dans sa pratique quotidienne.
- ▶ Par ailleurs, MSA a proposé des journées complémentaires d'approfondissement thématique :
 - 12 interprètes de l'Établissement Public en Santé Mentale **EPSM de Lille** ont été formé·e·s sur « **Les enjeux de traduction orale en psychiatrie** » dans la continuité de notre partenariat avec cette structure.
 - Au centre de soin **Osiris de Marseille**, 13 interprètes ont bénéficié d'une journée centrée sur « **la fonction d'attention interculturelle de l'interprète** ».
- ▶ Enfin, MSA a également mis en place pour **COFRIMI**, le module de formation « **Devenir interprète tuteur·rice** » que nous animons depuis une quinzaine d'années dans le Bas-Rhin et le Haut-Rhin. 6 interprètes expérimentés ont pu en bénéficier afin d'accompagner leurs futur·e·s collègues dans leur prise de fonction.

Intitulé	Structures et publics	Date	Nombre d'heures dispensées	Nombre de stagiaires
Tisser une rencontre interculturelle dans l'accueil et l'accompagnement des mineur·e·s non accompagné·e·s	ARSEA, auprès de professionnel·le·s du social	15 décembre 2023, 12 et 19 janvier 2024 (session 1) 2, 9 et 16 février 2024 (session 2)	15 18	6 14
Barrière linguistique et coopération avec un·e interprète	Gendarmerie, pour des professionnel·le·s gendarmes	8 février 2024	4	4
Accueillir, accompagner, soigner les personnes ayant un parcours migratoire	ARSEA, auprès de professionnel·le·s du social		12	17
Droit et accompagnement social des étrangers·ères	CCAS de Metz, auprès de professionnel·le·s du social	29 février et 14 mars 2024	12	13
Tisser une rencontre interculturelle dans l'accueil et l'accompagnement des mineur·e·s non accompagné·e·s	Protection Judiciaire de la Jeunesse, auprès de professionnel·le·s du social	22, 23 et 24 mai 2024 (session 1) 9, 10 et 11 octobre 2024 (session 2)	18 18	6 4
Interprétariat et attention interculturelle	Association OSIRIS, auprès de professionnel·le·s interprètes	10 et 11 juin 2024	8	13
Travailler avec un·e interprète	EPSM de Lille, auprès de professionnel·le·s de la santé et du social	4 et 5 novembre 2024	12	10
Être interprète tuteur·rice	COFRIMI, auprès de professionnel·le·s interprètes	13 novembre 2024	6	6
Intervenir en qualité d'interprète professionnel·le	COFRIMI, auprès de professionnel·le·s interprètes	14 et 15 novembre 2024	12	12
Droit et accompagnement social des étrangers·ères	Association CARITAS, auprès de professionnel·le·s du social	28 et 29 novembre 2024	12	15
L'interprétariat en santé mentale et en milieu psychiatrique	EPSM de Lille, auprès de professionnel·le·s interprètes	2 et 3 décembre 2024	12	14
Rites autour de la maladie et de la mort dans différentes traditions religieuses et culturelles	Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, auprès de professionnel·le·s de la santé et du social	2 et 3 décembre 2024	12	12
Accueillir, accompagner, soigner les personnes socialement fragilisées et vulnérables	Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, auprès de professionnel·le·s de la santé et du social	9 et 10 décembre 2024	12	12

3.4.2. Les Formations à inscription individuelle

Migrations Santé Alsace développe des sessions de formation interprofessionnelles, à inscription individuelle. Ce format permet de former un grand nombre de professionnel·le·s de structures différentes. Les stagiaires peuvent ainsi partager leurs pratiques professionnelles et réfléchir ensemble aux problématiques qu'ils et elles rencontrent sur le terrain.

Les stagiaires occupent des postes variés dans le **secteur social** (assistant·e social·e, éducateur·trice spécialisé·e, coordinateur·rice, chef·fe de service social) le **secteur sanitaire** (médiateur·rice santé, secrétaire médical·e, infirmier·ère, psychologue, kinésithérapeute, psychiatre) et le **service public territorial** (chargé·e de mission politique de la ville, chargé·e de mission lutte contre les discriminations, responsable d'une mission locale, directeur·rice de la cohésion sociale).

En 2024, Migrations Santé Alsace a dispensé **81,5 heures de formation interprofessionnelle** auprès de **59 professionnel·le·s**, soit un total de **910,5 heures-stagiaires**.

47

FORMATIONS A INSCRIPTION INDIVIDUELLE ORGANISEES EN 2024

Intitulé	Structures	Date	Nombre d'heures dispensées	Nombre de stagiaires
Barrière linguistique et coopération avec un·e interprète	Centre Edison, Caritas, EPSAN, HUS, ARSEA, CCAS de Strasbourg, Ville de Strasbourg, Eurométropole de Strasbourg	26 et 27 septembre 2024	9,5	15
Regards croisés sur l'égalité et la lutte contre les discriminations Session de Strasbourg	Caritas, CMS et CMPP de la ville de Strasbourg, Migrations Santé Alsace, NHC de Strasbourg, Home protestant, Entraide le Relais, ACCES	3, 4, 17 et 18 octobre 2024	24	14
Regards croisés sur l'égalité et la lutte contre les discriminations Session de Metz	Eurométropole de Metz, Mission locale du pays messin, HUDA de Metz, CMSEA	14, 15, 21 et 22 octobre 2024	24	6
Droit et accompagnement social des étrangers·ères	CCAS de Freyming Merlebach, Étage, ACCES, Ville de Mulhouse, CSC Camille Clauss, ARSEA, CSC Papin, AELOS, CCAS de Schiltigheim	21 et 22 novembre 2024	12	13
Droit et accompagnement social des étrangers·ères	Centre Edison, APPUIS, Eurométropole de Strasbourg, Le Cap, ALSA, Parole Sans Frontières, Home Protestant, CH Rouffach	5 et 6 décembre 2024	12	11

Dans le cadre de notre certification Qualiopi, les formations continues (intra et interprofessionnelles) sont évaluées par les stagiaires. En 2024, elles ont reçu la note moyenne de 8,3/10. Les participant·e·s ont particulièrement apprécié :

- L'expertise des intervenant·e·s (apports sociologiques, juridiques et de santé publique),
- Les méthodes actives employées par les intervenant·e·s (mise en situation, analyse de cas pratique, débat...).

4. Prévention et lutte contre les discriminations dans le domaine de la santé

49

4.1. Opportunité

Au premier abord, parler de discrimination dans le domaine de la santé peut paraître contradictoire. En effet, le système de soins français est associé à des idéaux de solidarité et d'égalité de traitement entre les patient·e·s. En outre, les professionnel·le·s sont soumis à un cadre déontologique dont un des objectifs est de protéger les patient·e·s des discriminations. Néanmoins, des pratiques discriminatoires existent et sont désormais bien documentées. Elles peuvent être l'œuvre de professionnel·le·s (à échelle individuelle) de santé mais aussi de structures de soin (à échelle systémique).

Afin de lutter contre les discriminations dans l'accès aux soins et dans les parcours de soin, Migrations Santé Alsace sensibilise les acteur·ice·s de la santé et du social depuis 2010.

Cet axe de travail a débuté de manière expérimentale et à l'échelle locale pour progressivement se déployer à l'échelle nationale, à compter de l'année 2017.

L'année 2024 a été particulièrement riche en projets et actions dans ce domaine.

4.2. Descriptif de l'action à échelle nationale

Nous déployons depuis 2023, avec le soutien de l'ANCT, un projet triennal de **capitalisation des pratiques préventives, de modélisation de pistes d'action et de transfert sur le territoire national** (ce projet s'inscrit dans le prolongement d'un premier programme mené de 2019 à 2021).

Dans ce cadre, nous avons mobilisé un **comité de pilotage national** consacré à la lutte contre les discriminations et à leur prévention dans le domaine de la santé. En 2024, ce comité a eu pour missions :

- de mettre à jour et de formaliser le guide *Vers plus d'égalité en santé* (axe 1),
- de superviser le déploiement des actions de terrain auprès des usagers et usagères, en lien avec des structures locales sur trois territoires (axe 2),
- de contribuer à l'organisation d'un colloque réunissant professionnel·le·s et usager·ère·s (axe 3).

Les invité·e·s regroupent des représentant·e·s des usager·ère·s, des professionnel·le·s et des dispositifs de recours : Médecins du monde, Fédération des Acteurs de la Solidarité, France Assos Santé, réseau France Victimes, Fédération des maisons et centres de santé, Fabrique Territoires Santé, Comité National de Liaison des Acteurs de la Prévention Spécialisée (CNLAPS), Défenseur des droits, ordres professionnels, CPAM, Réseau français des Villes-Santé de l'OMS, etc.

Ce comité a pour rôle non seulement de superviser le déploiement des actions, mais aussi de faire progresser la prévention dans ce domaine grâce à l'émulation collective : réflexions, échanges de pratiques, diffusion d'informations et valorisation des travaux de recherche.

En 2024, il s'est réuni à trois reprises, dont une fois en présentiel à Paris.

4.2.1. Parution de la seconde version du guide « vers plus d'égalité en santé » et diffusion du guide auprès des professionnel·le·s.



Guide *Vers plus d'égalité en santé*. Illustrations de C. Oberlé, pour Migrations Santé Alsace, 2024.

Paru en 2019, le guide national « Vers plus d'égalité en santé » a pour objectif de soutenir les professionnel·le·s ainsi que les bénévoles de la santé et du social dans leurs réflexions sur l'accueil des publics, l'adaptation et la qualité de la prise en charge, le respect des principes déontologiques et la lutte contre les inégalités sociales de santé et les discriminations. Il aborde plus particulièrement quatre critères de discrimination : l'origine réelle ou supposée des personnes, le sexe, le lieu de résidence et la précarité économique.

En 2024, Migrations Santé Alsace a revu, actualisé et enrichi le guide. La seconde édition est parue en novembre 2024. Le guide est également accessible gratuitement en ligne sur notre site internet.

4.2.2. Sensibilisation des professionnel·le·s

En mai 2024, Migrations Santé Alsace a coorganisé avec l'association Osiris, une journée d'étude sur la lutte contre les discriminations en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

Dans ce cadre, nous avons, en lien avec OSIRIS, mobilisé un comité de pilotage composé de l'ARS PACA, la Cité ressources, le Comede PACA, la DREETS PACA, l'association Espace, la Fondation Edith Seltzer, France Terre d'Asile Var, la Maison de Santé Pluriprofessionnelle Peysonnel, Médecins du Monde Nice et la Ville de Marseille.

84 professionnel·le·s ont participé à cette journée. Ils et elles exercent dans les domaines de la santé, du social, du médico-social et de la politique de la ville. Leurs structures sont situées dans l'ensemble de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur.



Jeudi 13 juin 2024
Au CREPS de Aix-en-Provence

JOURNÉE D'ÉTUDE REGIONALE PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR
« PREVENTION ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS POUR PLUS D'ÉGALITÉ EN SANTE »

51

Qu'est-ce qu'une discrimination ? Quels sont les risques de discriminations identifiés dans le domaine de la santé ? Quelles en sont les conséquences ? Quels leviers pour prévenir et agir ?

Admettre l'existence de discriminations dans le domaine de la santé peut être difficile pour les professionnel·le·s car cela revient à reconnaître que des pratiques puissent être contraires à la déontologie et à l'éthique professionnelle, voire illégales. Néanmoins, notre système de santé n'est pas en dehors de la société ni des enjeux qui la traversent. Aborder les inégalités en santé sous le prisme des discriminations permet alors d'identifier des dysfonctionnements à différentes échelles du système de santé pour l'améliorer et pour faire vivre les notions d'égalité et de droit à la santé pour toutes et tous.

Programme

9h : Accueil des participant·e·s

9h30 : Ouverture de la journée

9h50 : Présentation du guide « vers plus d'égalité en santé »
Association Migrations Santé Alsace

10h20 : Présentation d'études sur les discriminations en santé réalisées en région PACA
Comede et Médecins du monde

10h40 : Pause-café

11h : Ateliers d'analyse de situations concrètes

12h : Pause déjeuner sur place

13h30 : Ateliers thématiques

14h40 : Ateliers thématiques

15h50 : Pause-café

16h10 : Présentation des recours juridiques
Défenseur des droits

17h : Bilan de la journée et perspectives

17h30 : Fin de la journée



Programme de la journée d'étude du 13 juin 2024



Interventions de Migrations Santé Alsace, du COMEDE et de Médecins du Monde

Une synthèse détaillée de la journée a ensuite été produite par Migrations Santé Alsace. Elle reprend les éléments clé des présentations et des ateliers thématiques qui ont été proposés aux participant-e-s. La synthèse est [consultable en ligne sur Prezi](#).

Nous retiendrons tout particulièrement la diversité et la richesse des actions inspirantes déployées sur le territoire et les pistes concrètes de transférabilité.

4.2.1. SENSIBILISATION ET RECUEIL DE TEMOIGNAGES DES HABITANT-E-S D'UN QUARTIER POLITIQUE DE LA VILLE DES HAUTS-DE-FRANCE SUR LES DISCRIMINATIONS DANS LE DOMAINE DE LA SANTE.

Depuis 2023, Migrations Santé Alsace nous avons intégré à notre projet un axe de sensibilisation des habitant-e-s des Quartiers populaires de la ville (QPV) aux discriminations dont ils et elles sont susceptibles d'être victimes dans leur accès aux soins et parcours de soin.

L'objectif est de créer courant 2025 un outil permettant aux habitant-e-s de repérer des discriminations dans le domaine de la santé et de les informer de leurs droits afin d'augmenter leur pouvoir d'agir. Ce nouvel outil sera le pendant du guide « Vers plus d'égalité en santé » à destination des usager-e-s du système de santé.

Pour créer cet outil, nous avons décidé de travailler avec des groupes d'habitant-e-s. En 2024, un 2^e groupe de travail (le 1^{er} ayant eu lieu en 2023) a eu lieu dans le QPV Secteur sud (Lille – Hauts-de-France), avec l'appui d'IRIS Formation et du collectif Kifkif. Ce groupe s'est réuni à deux reprises et a mobilisé un total de 13 habitant-e-s. Ces ateliers ont été l'occasion de créer des espaces de paroles et de recueillir des témoignages très riches.

4.3. Descriptif de l'action à échelle régionale

4.3.1. Sensibilisation et mise en réseau des professionnel·le·s du Grand Est

Migrations Santé Alsace a initié fin 2017, avec l'appui de l'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville (ORIV), un réseau de veille et de vigilance sur les discriminations dans le domaine de la santé.

L'objectif de ce réseau est de participer à l'accès aux soins des publics vulnérables, de réduire les refus et renoncements aux soins et d'améliorer la prise en charge des patient·e·s. De manière opérationnelle, les objectifs sont de :

- ▶ partager des informations et des constats,
- ▶ identifier des problématiques individuelles, institutionnelles et systémiques,
- ▶ informer, diffuser et alerter.

En 2024, 13 membres actifs·ves ont pris part à 6 réunions du réseau de veille et de vigilance. Ils et elles sont professionnel·le·s de la santé et du social (chef·fe de service social, coordinatrice, chargée de projet, psychiatre, médecin généraliste, infirmier, médiatrice santé...) exerçant dans des associations spécialisées, des hôpitaux et des collectivités territoriales du Grand Est.

Les constats portent sur les difficultés d'accès aux soins et de continuité des soins des personnes migrantes en grande précarité. Les acteurs locaux constatent une augmentation de personnes migrantes sans domicile fixe et atteintes de pathologies lourdes (cancer, insuffisance rénale, troubles psychiques...). La diminution du nombre de places d'hébergement d'urgence en 2025 devrait contribuer à aggraver ce phénomène.⁴

Au second semestre, les membres du réseau de veille et de vigilance ont contribué à l'organisation d'une journée d'étude de sensibilisation aux discriminations dans le domaine de la santé. La journée portera sur la thématique suivante : « du sentiment d'impuissance à l'action collective, comment agir pour un traitement plus égalitaire ». Elle se déroulera le 29 janvier 2025 à l'Espace Egalité de Strasbourg.

4.3.2. Ateliers territoriaux en Grand Est

En 2024, Migrations Santé Alsace a poursuivi le projet d'ateliers territoriaux, initié en 2022 avec l'ORIV, en choisissant la ville de Mulhouse comme territoire hôte. L'objectif : sensibiliser les professionnel·le·s de la santé et du social à la prévention des discriminations en santé, dresser un état des lieux local et identifier des leviers d'action.

Un groupe de 18 participant·e·s aux profils variés (santé, social, médico-social, politique de la ville) s'est réuni lors de deux journées d'ateliers, en mars 2024. Les travaux ont permis de réaliser une cartographie de l'accès aux soins, d'analyser des situations de discrimination rapportées par les participant·e·s, d'approfondir les causes individuelles et systémiques, et de recenser les recours existants.

Les ateliers se sont conclus par une réflexion collective sur des pistes de projets à développer localement pour renforcer l'égalité en santé.

4.4. Perspectives

En 2025, l'association continuera à répondre aux demandes de formation initiale et continue. L'édition et la diffusion d'un catalogue de formation nous permettra de créer de nouveaux partenariats. Une attention particulière sera portée aux professionnel·le·s du Grand Est qui ne travaillent pas dans le Bas-Rhin, afin de s'inscrire dans le développement de Migrations Santé Alsace dans la région.

⁴Diminution programmée dans le projet de loi de finances 2025, loi adoptée le 6 février 2025 par le Parlement. [Source : https://www.senat.fr/rap/a24-147-2/a24-147-2_mono.html](https://www.senat.fr/rap/a24-147-2/a24-147-2_mono.html)

L'association poursuivra également de son travail de prévention et de lutte contre les discriminations dans le domaine de la santé :

- **Par la diffusion de la seconde version** du guide « Vers plus d'égalité en santé » auprès des professionnel·le·s, par des temps de présentation (1h) ainsi que des temps de formation (3h à 6h) ;
- **Par la création et l'édition d'un jeu de plateau** de sensibilisation aux discriminations dans le domaine de la santé. Cet outil est destiné aux usager·ère·s du système de santé, plus précisément les habitant·e·s de QPV. Il a pour but de les informer sur leurs droits et sur les recours possibles lorsqu'ils et elles sont victimes de comportements discriminatoires dans leur parcours de soin.
- **Par la poursuite de l'animation du réseau de veille et de vigilance.** Celui-ci permettra de maintenir le lien entre les acteurs locaux et d'analyser collectivement les difficultés rencontrées sur le terrain. Une nouvelle journée d'étude sera également proposée dans un département du Grand est hors Bas-Rhin et Haut-Rhin, afin de sensibiliser et mobiliser des professionnel·le·s d'un autre territoire.

PERSPECTIVES

Après une forte progression de l'activité en 2022 et 2023, nous constatons une relative stabilisation du volume horaire de nos interventions en 2024.

Le travail de sensibilisation et de mobilisation des partenaires reste à renouveler et à réinventer en permanence.

En 2024, nous avons créé des espaces de rencontre et d'échanges entre les membres de l'équipe et du C.A., ce qui a permis de générer une dynamique particulière et de concrétiser de très beaux projets, tels que notre partenariat avec le TNS ou encore la structuration de notre déploiement sur le territoire de Metz.

Ces projets, initiés en 2024, prendront toute leur ampleur en 2025.